

COMMISSION SPECIALE
CHARGÉE D'EXAMINER L'ÉTAT
INDEPENDANT DU CONGO (1885-
1908) ET LE PASSE COLONIAL DE
LA BELGIQUE AU CONGO (1908-
1960), AU RWANDA ET AU
BURUNDI (1919-1962), SES
CONSEQUENCES ET LES SUITES
QU'IL CONVIENT D'Y RESERVER

du

LUNDI 23 MAI 2022

Après-midi

BIJZONDERE COMMISSIE
BELAST MET HET ONDERZOEK
OVER CONGO-VRIJSTAAT (1885-
1908) EN HET BELGISCH
KOLONIAAL VERLEDEN IN
CONGO (1908-1960), RWANDA EN
BURUNDI (1919-1962), DE IMPACT
HIERVAN EN DE GEVOLGEN DIE
HIERAAN DIENEN GEGEVEN TE
WORDEN

van

MAANDAG 23 MEI 2022

Namiddag

La réunion publique de commission est ouverte à 13 h 36 et présidée par M. Wouter De Vriendt.

De openbare commissievergadering wordt geopend om 13.36 uur en voorgezeten door de heer Wouter De Vriendt.

Audition sur la reconnaissance et l'enquête sur le passé et les responsabilités – le rôle de l'État de:

- Mme Amandine Lauro (ULB);
- M. Benoît Henriët (VUB);
- M. Renier Nijskens (Ambassadeur honoraire, Président de l'Union Royale Belgo-Africaine)
- M. Sindani Kiangu (Université de Kinshasa);
- M. Isidore Ndaywel è Nziem (Université de Kinshasa);
- M. Melchior Mukuri (Université du Burundi)
- M. Matthew G. Stanard (Berry College);
- M. Ludo De Witte, auteur.

Hoorzitting over de erkenning en onderzoek van het verleden en verantwoordelijkheden - de rol van de Staat met:

- mevrouw Amandine Lauro (ULB);
- de heer Benoît Henriët (VUB);
- de heer Renier Nijskens (Ereambassadeur, Voorzitter van de Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie);
- de heer Sindani Kiangu (Université de Kinshasa);
- de heer Isidore Ndaywel è Nziem (Université de Kinshasa);
- de heer Melchior Mukuri (Université du Burundi);
- de heer Matthew G. Stanard (Berry College);
- de heer Ludo De Witte, auteur.

De voorzitter: Welkom, collega's, op deze nieuwe bijeenkomst van onze bijzondere commissie. Ik heet ook alle sprekers welkom, zowel degenen die fysiek bij ons aanwezig zijn, als degenen die via Zoom verbonden zijn met onze commissie.

We gaan van start met een hoorzitting over de rol van de Staat. Onze bijzondere commissie organiseert immers hoorzittingen over de rol van een aantal entiteiten. Zo hebben al hoorzittingen plaatsgevonden over de rol van de monarchie. Nu zijn we aanbeland bij de rol van de Staat. Vervolgens zijn er nog hoorzittingen gepland over de rol van de kerk en de bedrijven. De laatste fase van de hoorzittingen betreft herstel, met alle mogelijke maatregelen en ideeën daarvoor.

De Kamer heeft het mandaat van de commissie verlengd tot eind dit jaar. Er is een volledige planning opgesteld, zoals altijd in volle transparantie. Alle documenten, agenda's, verslagen alsook de werkwijze en methodologie zijn op de website van de Kamer van Volksvertegenwoordigers raadpleegbaar.

Een aantal commissieleden is verontschuldigd. Er zijn iets minder commissieleden in de zaal dan gewoonlijk. In sommige fracties zijn er een aantal covidbesmettingen, waardoor sommige leden ziek zijn en anderen in isolatie moeten verblijven. Ikzelf moet rond 16.30 uur vertrekken, maar de heer Guillaume Defossé zal mij dan als voorzitter vervangen.

Ik overloop met u de agenda en de sprekers. Op de sprekerslijst staan professor Amandine Lauro, professor Benoît Henriët, respectievelijk van de ULB en de VUB. Ik wil u beiden verwelkomen in de zaal en u alvast bedanken voor uw komst hier. Ook de heer Renier Nijskens heeft toegezegd. Hij is ereambassadeur en voorzitter van de Koninklijke Belgische-Afrikaanse Unie. Normaliter zou hij via Zoom spreken.

Vervolgens spreken professor Sindani Kiangu en de heer Isidore Ndaywel è Nziem, beiden van de Université de Kinshasha, professor Melchior Mukuri van de Université du Burundi, professor Matthew G. Stanard van Berry College en de heer Ludo De Witte, die in de zaal aanwezig is.

Voor wie via Zoom is verbonden, is er simultane vertaling beschikbaar via de technische functie van Zoom. Mocht u de vertaling niet horen, kunt u dat aangeven in de chat en zal de secretaris naast mij u verder begeleiden om toegang te krijgen tot die vertaling.

Na de formaliteiten kunnen we van start gaan.

Amandine Lauro: Monsieur le président, merci pour cette introduction. Merci à vous, mesdames et messieurs les députés, pour votre invitation et pour nous avoir permis de faire cette présentation à deux voix. Nous sommes conscients que c'est assez inhabituel, au regard des autres auditions auxquelles la commission a déjà procédé, mais cela nous paraissait justifié vu les nombreuses collaborations que nous avons menées autour de l'histoire coloniale.

Vous nous avez demandé d'évoquer en 15 minutes le rôle de l'État en fournissant des éléments de contenu qui ajoutent de la valeur aux informations déjà en votre possession. Nous avons essayé de prendre cette demande au sérieux en nous efforçant de ne pas répéter ce qui avait déjà été dit dans le rapport des experts, dans les auditions précédentes ou encore dans des publications de dissémination de la recherche auxquelles Benoît Henriët et moi-même avons contribué.

Nous avons plutôt choisi de privilégier quelques éléments de réflexion en lien avec certains éléments de discussion et d'achoppement, qui sont potentiellement ressortis des auditions précédentes. Nous pensons en particulier au décalage qui peut, parfois, exister entre les questions politiques importantes et légitimes que vous, parlementaires, soulevez, et les réponses scientifiques, plus limitées, que nous, historiens académiques, pouvons apporter.

Plutôt que de parler en dépit de ce décalage ou décider de le camoufler, on a donc essayé de parler avec lui en vous proposant quelques éléments sur la manière dont on aborde la question de l'État colonial et de l'exercice du pouvoir depuis le monde académique d'aujourd'hui, éléments articulés autour de cinq grands points que l'on présente dans le PowerPoint.

Donc, cinq grands points sont affichés sur le PowerPoint en soulignant au passage les questions auxquelles, depuis ces positions académiques universitaires, nous pouvons répondre et en soulignant aussi les questions auxquelles, depuis ces positions, nous ne pouvons pas répondre.

À cet égard et avant d'entrer dans le vif du sujet en guise d'introduction, nous voudrions tous les deux souligner brièvement trois éléments au préalable.

Le premier est de vous dire que ni Benoît Henriët ni moi-même ne nous sentons de compétence pour formuler des recommandations visant à évaluer ou à chiffrer les responsabilités de l'État colonial, notamment en proportion aux responsabilités d'autres acteurs comme l'Église ou comme les grandes entreprises avec lesquelles l'État se trouvait en situation de délégation. Nous comprenons, bien sûr, qu'il s'agit d'une question essentielle pour votre commission, mais de notre point de vue d'historien, c'est une question qui ne nous aide pas prioritairement à comprendre le passé, ce qui est notre mission première.

Le deuxième point que nous voulions évoquer est que, bien que nous soyons les premiers à défendre l'importance d'encourager le développement de la recherche et la transmission des connaissances sur le passé colonial, trop longtemps négligé dans notre pays, nous sommes réticents à définir par le haut des priorités de recherche précises, fléchées sur tel ou tel sujet, qui renverraient à telle ou telle lacune. La liberté de définir nos objets de recherche est un élément qui participe de la liberté de la recherche, principe auquel nous sommes tous deux attachés. Et si cela n'implique pas d'être indifférents à la demande sociétale ou au rôle que jouent les mémoires dans les préoccupations des historiens et dans l'ouverture de nouveaux champs d'investigation, nous souhaitons, néanmoins, inviter à la prudence dans ce domaine.

Troisième et dernier point, nous souhaitons également attirer l'attention sur les limites de débats, sans cesse ressassés sur le consensus au sujet de ce qu'a été la domination coloniale, débats qui ne sont pas inintéressants en soi mais qui nous

semblent, souvent, servent de prétexte pour éviter de regarder ce passé bien en face.

L'obsession pour le consensus nous paraît en fait révélatrice d'une double méconnaissance ou peut-être faudrait-il parler d'un refus de savoir, méconnaissance, d'une part, d'une historiographie académique solide, qui a produit un vaste socle de connaissances sur le racisme et la violence en tant que principe fondateur de l'entreprise coloniale, ce qu'aucun historien sérieux ne songerait plus à nier aujourd'hui; méconnaissance, d'autre part, de ce qu'est l'histoire en tant que discipline qui, certes, fonctionne avec des consensus, mais qui fonctionne aussi sur la base d'interprétations différentes, de questions, auxquelles on n'a pas toujours de réponse, qui font partie de la nature même du débat scientifique et qui le font avancer.

Cela posé, nous en venons maintenant au cœur de notre présentation que nous avons construite autour de cinq points, qui correspondent donc à autant de prismes d'analyse, vers lesquels on aborde le pouvoir colonial et son exercice.

Benoît Henriët: Als men dus aan de kolonisatie denkt, is het belangrijk om te onthouden dat er een verschil, zelfs een kloof bestond tussen de theoretische soevereiniteit van de koloniale overheid en de praktijk. In de praktijk nam de effectieve controle van het gebied de vorm aan van een patchwork. Daarin werden sommige regio's gekenmerkt door uitgebreide infrastructuren, een hoge ratio van aantal ambtenaren per inwoner, een sterke politiedienst en de aanwezigheid van missies en ondernemingen. Andere regio's waren dan weer amper bemand door ambtenaren en soms ontbrak het zelfs volledig aan koloniale vervoersinfrastructuur. Dat kunnen we goed zien op de kaart van de vervoersinfrastructuur in Congo rond de jaren 30. We zien een concentratie van netwerken in de mijngebieden rond Katanga, een andere concentratie rond Kinshasa en Matadi, en nog een andere in het noorden van de kolonie. Tegelijkertijd zien we in sommige regio's een bijna volstrekte afwezigheid van koloniale netwerken.

Het is een belangrijk fenomeen om in het achterhoofd te houden als men denkt aan wat kolonisatie is. We zien een geconcentreerde aanwezigheid en interventie rond een netwerk van enclaves van economisch, strategisch en politiek belang. Dat fenomeen is niet specifiek voor Belgisch-Congo; de historici van de kolonisatie in het algemeen hebben al een sterkere Europese betrokkenheid opgemerkt rond zogenaamde waardevolle regio's.

De ongelijkmatigheid van de koloniale aanwezigheid in de brede zin is een van de redenen waarom het koloniale bewind niet almachtig kon zijn. In het gebied van Kikwit bijvoorbeeld, een kleine administratieve eenheid, waren er in 1913 vier ambtenaren voor een territorium dat even groot was als België.

Niet alleen het gebrek aan ambtelijke aanwezigheid verzwakte de koloniale machtsstructuur. De staatsambtenaren waren ook niet altijd bekwaam om hun taken uit te voeren zoals hun oversten dat verwachtten. Ze hadden vaak niet de gepaste taalkennis en ze kenden niet altijd de plaatselijke culturen of bestuursvormen. Bovendien konden ze ook hun positie gebruiken, niet alleen voor de uitoefening van staatsverantwoordelijkheden, maar ook voor zelfverrijking. Zo verwijzen verschillende rapporten die wij in de archieven kunnen raadplegen, naar de praktijk van de zogenaamde prix d'état, waarbij ambtenaren druk gebruikten om bijvoorbeeld voedsel, kippen of geiten gratis of goedkoper dan gemiddeld te verkrijgen.

In een notendop, de verhouding tussen de staatsvertegenwoordigers en de Congolese bevolking hing af van het strategische belang van een bepaald gebied. In grote delen van de kolonie waren die relaties dus redelijk sporadisch en volgden ze niet altijd de letter en de geest van de wet. Bovendien is de kloof tussen de norm en de praktijk een kenmerk van kolonialisme op zich, zoals wij samen over enkele minuten zullen zien.

Kortom, de relatieve zwakheid van het koloniale administratieve netwerk is onlosmakelijk verbonden met de brutaliteit van het koloniaal bestuur. Een zwakke staat heeft inderdaad weinig andere manieren om zijn autoriteit aan te tonen dan via gruwelijk machtsvertoon, bijvoorbeeld door foltering in de openbare ruimte.

Omdat de staat relatief zwak was, moest die ook heel sterk rekenen op Congolese medewerkers als zogenaamde tussenpersonen om zijn autoriteit uit te oefenen. Denk maar aan de soldaten van de Force Publique of aan de aangeduide stamhoofden, die de steunpunten waren voor de koloniale administratie en die anderzijds ook een bron van angst waren voor de koloniale ambtenaren, die de tussenpersonen niet altijd vertrouwden. Ze waren ook bang dat de medewerkers te veel macht en autonomie zouden krijgen. De studie van die sociale categorie is een belangrijk onderzoeksonderwerp voor historici.

Men denkt misschien dat in strategisch belangrijkere regio's de concentratie van publieke

en private koloniale actoren tot een betere vorm van koloniaal bestuur leidde. Dat was echter niet zo. Dat betekent niet dat in die strategische enclaves de geest en de letter van de wet er beter gevolgd werden, of dat de kolonisatie er minder gewelddadig was.

Een goed voorbeeld hiervan ziet men in de productie van palmolie, meer bepaald in de concessie van Leverville, de grootste productieplek voor palmolie van Belgisch Congo, die toebehoorde aan de Huileries du Congo Belge (HCB). De productie van palmolie vereist ontzettend veel arbeidskrachten. Vanaf 1908 is dwangarbeid, op papier, verboden in Belgisch Congo. Dat was zelfs een van de belangrijkste tekenen van verandering van bestuur in Belgisch Congo ten opzichte van de Vrijstaat Congo. In de praktijk kon een onderneming, zoals HCB, amper vrijwillige arbeiders vinden, omdat de lonen te laag waren en het bedrijf geen gunstige levens- en werkomstandigheden kon aanbieden. Zonder de honderden arbeiders zou het bedrijf gewoon failliet gaan.

Er was dus een spanning tussen de morele plicht van de kolonisatie en de economische noden van de koloniale actoren. Ondanks het wettelijk verbod op dwangarbeid worden er Congolezen onder dwang gerekruteerd voor de HCB, onder meer onder bedreiging van lijf- en gevangenisstraffen.

Het voorbeeld illustreert ook de betrokkenheid van actoren die behoren tot de verschillende zogenaamde zuilen van de kolonisatie, bij het voortdurende gebruik van dwangarbeid voor palmoliewerk. Ondanks bijvoorbeeld een wettelijk verbod op samenwerking tussen privé-rekruteerders en ambtenaren rekruteren HCB-vertegenwoordigers en koloniale ambtenaren samen. Waarom? Volgens een onderzoeksrapport van 1931, dat in de archieven raadpleegbaar is, is de reden daarvoor: "ont raison les avantages appréciables que les fonctionnaires reçoivent de cette importante compagnie", dus ambtenaren waren gecorrumpeerd door HCB.

Bovendien hebben de jezuïetenmissionarissen in de regio de misbruiken niet gemeld aan hun oversten of hogere echelons van de administratie. Volgens hetzelfde rapport is de reden daarvoor: "Ces missionnaires ne pouvaient pas dénoncer ces abus sans créer une ambiance européenne nettement hostile et sans compromettre ainsi leur œuvre d'évangélisation". We botsen dus tegen de grenzen van het concept van de zogenaamde koloniale drieluikigheid. De affiliatie van actoren aan bepaalde instellingen of zuilen betekent niet dat ze niet betrokken zijn bij de activiteit van de

anderen. Het betekent evenmin dat ambtenaren, missionarissen en ondernemers geen doelen en belangen deelden. Die doelen gingen ook soms in tegen het woord en de geest van de wet, zoals het voorbeeld van HCB duidelijk maakt. Het vormt dus een ander teken van de intrinsiek racistische natuur van de koloniale machtsverhouding en het bestaan van convergerende belangen tussen Europese actoren. Het maakt het ook moeilijk om de verantwoordelijkheden van de drie instellingen apart aan te pakken.

Amandine Lauro: La question des résistances et des accommodements des colonisés avec l'État colonial est également un thème important des études sur l'histoire du pouvoir colonial, comme en a bien fait état le rapport des experts.

Dans le monde scientifique, on est quelque peu revenu aujourd'hui du paradigme de résistance. Bien que beaucoup utilisé par le passé et bien sûr très intéressant, il présente plusieurs limites, notamment lorsqu'il est utilisé dans un cadre quelque peu binaire de résistance versus collaboration. À cet égard, il convient de rappeler que les formes d'opposition à l'État colonial n'étaient pas seulement dictées par le fait colonial, mais aussi par des dynamiques sociales et politiques proprement africaines, qu'il serait ironiquement très colonial de ne pas reconnaître. Il convient également d'être attentifs aux limites des lectures téléologiques, voire héroïques, qui tendraient à faire de toute forme de critique ou de contestation des contraintes coloniales, des soulèvements protonationaux qui préfigurerait forcément la décolonisation de 1960. Ceci étant, la chose est bien sûr plus facile à dire qu'à faire.

Les historiens eux-mêmes sont confrontés en permanence à la question difficile de la manière dont il faut, dans nos récits historiques, donner de la visibilité à des voix contestataires qui ont été invisibilisées ou marginalisées, sans pour autant faire croire à tout prix que les échos de ces voix étaient forcément centraux quand, dans une série de cas, ces échos ont été marginaux. Cette tension est notamment particulièrement forte lorsqu'on aborde la question des critiques de la colonisation dans la métropole belge. Nous n'avons pas de réponse à cette question, même si nous la soulevons depuis une position qui est sans doute plus confortable que la vôtre. En effet, en tant qu'historien, nous ne rencontrons aucune difficulté à faire état qu'une figure de grand résistant à la conquête coloniale belge a simultanément pu être une figure de grand commerçant esclavagiste ou qu'un autre critique de la domination coloniale a simultanément pu être une figure du conservatisme religieux. Il n'y a pas de contradiction historique

entre ces postures. En revanche, dans un contexte politique et mémoriel, quand il s'agit de déterminer le nom à donner à une nouvelle rue, un nouveau tunnel ou une nouvelle statue, les choses sont évidemment plus compliquées.

Benoît Henriet: Vandaag spreken historici veeleer van *agency* dan van verzet. Het concept *agency* maakt het immers mogelijk om een diverse reeks van acties en reacties op te nemen in de studie van historische dynamieken.

Zoals u al weet, verwijst *agency* naar de capaciteit van een persoon of groep om op een zelfstandige, autonome manier op te treden. Individuen die zich onder koloniaal bewind bevinden, kunnen *agency* aantonen op verschillende manieren: natuurlijk via openlijk verzet, maar ook via het ontvluchten of via de misleiding van koloniale ambtenaren. Daarnaast kan ook samenwerking met vertegenwoordigers van de koloniale macht een vorm van *agency* worden. Koloniseren betekent de opheffing van een machtsstructuur, gebouwd rond segregatie en raciale discriminatie, en in een systeem waar gekoloniseerde mensen systematisch worden onderdrukt, kunnen zij ook manieren vinden om hun toestand te verbeteren via een actievere deelname aan de voortzetting van het kolonialisme.

Er is een citaat van een zeer bekend historicus, Eric Hobsbawm, dat helemaal niet over de kolonisatie gaat, maar dat ik fascinerend vind. Ik vind het namelijk een zeer goede samenvatting van het idee van *work the system to the minimal disadvantage*, waarbij mensen gewoon proberen om hun toestand te verbeteren in een structureel nadelige machtsstructuur, door te onderhandelen en samen te werken met de autoriteiten.

Amandine Lauro: Un autre prisme par lequel la recherche aborde la question de l'État colonial et de son déploiement est celui des flux entre la métropole et ses colonies. On pense bien sûr aux sujets classiques – flux de capitaux, de marchandises, de personnes –, mais c'est aussi un prisme intéressant pour penser les continuités et surtout les discontinuités des cadres politiques et juridiques de l'État, entre la Belgique métropolitaine et ses colonies.

L'État colonial reposait sur des structures institutionnelles et légales tout à fait différentes de celles de la Belgique métropolitaine. Pourtant, cela ne semble pas épuiser les débats publics autour des spécificités de la situation coloniale et des spécificités du sort des colonisés par rapport au sort d'autres catégories et au sort peu enviable dans la métropole. Nous voudrions rappeler à quel

point les discours de concurrence mémorielle autour de "qui était le plus malheureux ou le plus opprimé entre l'ouvrier et le colonisé?", par exemple, sont assez peu intéressants du point de vue de l'analyse historique. Ils nous empêchent, notamment, de réfléchir à comment certaines ambitions disciplinaires et de hiérarchisation, qui pouvaient aussi avoir des origines métropolitaines – des ambitions de paternalisme, d'ingénierie sociale –, ont trouvé à s'incarner dans des cadres institutionnels inédits, sans équivalent, articulés autour d'un axe structurant central pour l'État colonial, qui était celui de la race.

Toute l'armature légale de l'État colonial est structurée de manière officielle autour de deux statuts qui coexistent et qui s'opposent: celui d'indigène et celui de non indigène. Ces statuts conditionnent des droits politiques, une mobilité sociale et professionnelle, les libertés fondamentales et, entre autres, le régime judiciaire et pénal auquel chacun était soumis. Il était prévu, de manière tout à fait officielle dans la loi et les institutions coloniales, des délits et des peines spécifiques qui n'existaient que pour les indigènes, sachant aussi qu'indigènes et non-indigènes relevaient en partie de tribunaux différents. C'est dire à quel point le mode d'opération étatique qui était celui de la situation coloniale présente des caractéristiques tout à fait particulières.

Un dernier angle d'analyse particulièrement importante dans les études récentes sur l'État colonial est celui portant sur l'international, à savoir les circulations, les transferts, les comparaisons aussi, qui connectent l'empire colonial belge aux autres empires. Le point de départ de ces réflexions est le constat que les pratiques de l'État colonial ne se construisaient pas en vase clos, mais qu'elles s'élaboraient aussi dans des cadres territoriaux qui transcendaient le contexte de la Belgique et de ses colonies.

C'est un angle d'analyse qui permet de rappeler que les différents empires, qu'ils soient français, britanniques, portugais, belge ou autre, étaient en étroite interrelation et qu'ils étaient pris dans des relations à la fois de compétition, mais aussi de coopération ou encore d'inspiration mutuelle. Ainsi, lorsqu'il s'agissait d'élaborer des cadres législatifs ou des politiques concrètes sur un problème donné, les pouvoirs coloniaux regardaient ce qui se faisait ailleurs, dans les empires voisins – et la Belgique l'a beaucoup fait.

Plus que des comparaisons statiques entre tel ou tel empire, s'intéresser à ces transferts permet de réfléchir aux similitudes et différences entre l'empire colonial belge et les autres empires, sans

tomber dans deux impasses qui nous paraissent récurrentes dans certains débats.

La première impasse est celle d'un raisonnement où l'on s'en tient à des logiques de modèles impériaux, donc associées à telle ou telle grande puissance européenne. Or, il est notoire que les politiques coloniales n'étaient pas seulement déterminées par des modèles nationaux, mais aussi par l'économie politique des différents territoires, voire par les formes d'autorité politique qui précédaient la colonisation. Un des tableaux de notre présentation est assez illustratif, notamment, des disparités pouvant exister entre les colonies d'un même empire.

La deuxième impasse est la démarche, assez caricaturale et assez peu intéressante d'un point de vue historique, du palmarès du meilleur ou du pire colonisateur, de celui qui aurait le mieux réussi ou raté sa politique coloniale. Lorsque des acteurs du débat public se livrent à ce jeu de la comparaison, affirmant que d'autres commettaient également des actes laids dans leurs colonies, la première chose qui vient à mon esprit d'historienne est qu'ils prolongent ainsi une longue histoire coloniale, puisque les autorités coloniales – belges y comprises – adoraient jouer à ce petit jeu de la comparaison, qui a été, tout au long de la période coloniale, un outil politique pour affirmer une supposée supériorité du modèle belge, ce qui nous amène à la conclusion.

Benoît Henriët: Om tot de conclusie te komen, het is volgens ons niet onze taak of zelfs niet die van de politieke wereld om toekomstige onderzoekspistes voor te leggen. Het is veeleer belangrijk om in ruimte en fondsen te voorzien om te verzekeren dat nieuwe generaties onderzoekers de geschiedenis van de kolonisatie verder kunnen bestuderen, ongeacht hun afkomst of taal. Het is ook belangrijk de nieuwe generatie de kans te geven om zelf te bepalen wat de belangrijkste vragen zullen zijn voor de tijd, de samenleving en de cultuur waarin ze zullen leven en werken.

We willen afronden met een kort voorbeeld van de manier waarop historici vandaag het koloniaal verleden bestuderen. Wij twee hebben samen met de collega's van de rijksarchieven een project op poten gezet, DIGICOLJUST, dat de digitalisering en de studie van de archieven van de militaire rechtbanken van koloniaal Congo als doel heeft. Die fascinerende documenten bieden ons de kans om het militaire geweld van dichtbij te bestuderen, maar ook om de *agency* van berechte soldaten te onderzoeken. Het geeft ons een inzicht in het alledaagse leven van Congolese soldaten, een groep die absoluut noodzakelijk en cruciaal was in

de voortzetting van de koloniale macht in het algemeen. Bovendien werken we samen met Congolese collega's in DIGICOLJUST en in maart hebben we een eerste reeks van gedigitaliseerde en afgedrukte archieven gedeeld met onze Congolese collega-archivarissen. In de toekomst zijn we ook van plan om de archieven van de koloniale periode die in Kinshasa worden bewaard, ook te laten digitaliseren, zodat onderzoekers en studenten van beide landen, alsook van overal ter wereld, met dezelfde primaire bronnen verder onderzoek kunnen voeren. Het is een kleine, maar belangrijke stap in het delen van ons gemeenschappelijke archivalisch erfgoed met het oog op de versterking van de samenwerkingsverbanden tussen beide landen

De voorzitter: Geachte professoren, dank u voor uw bijdrage. Ik geef nu het woord aan de heer Nijskens, ereambassadeur en voorzitter van de Koninklijke Belgisch-Afrikaanse Unie.

Renier Nijskens: Dank, mijnheer de voorzitter, voor de mogelijkheid die hier geboden wordt.

Je voudrais d'abord commencer par deux petites remarques d'avant-propos: en ayant suivi la presque totalité de nos travaux avec beaucoup d'intérêt, j'en reste encore à me poser la question sur la véritable raison d'être de cette commission. On voit, systématiquement, que c'est tout ce qui est à charge qui est mis en avant et que des consensus de plus en plus marqués semblent se forger autour du fait qu'aucun autre aspect bilantaire ne peut être pris en compte.

Le deuxième point que je voulais aborder avant de commencer mon intervention, c'est qu'il semble, jusqu'à présent, qu'on ait pu passer sous silence le fait que notre régime parlementaire a couvert l'entière aventure coloniale. Je sais que, lors d'une intervention, il a été mentionné que le Parlement belge n'est vraiment devenu démocratique qu'en 2019. Et bien, partons de 2019! Ce n'est pas grave! Cette politique coloniale a toujours été fortement documentée pour les membres du Parlement et a toujours semblé emporter l'adhésion de notre régime politique.

Je vais, à présent, mettre en évidence d'autres aspects, notamment le rôle de l'État dans les diverses phases de la présence belge en Afrique centrale. Mais je ne m'étendrai guère sur l'État indépendant du Congo, parce qu'il est évident que l'État belge en tant que tel n'a assumé aucune responsabilité en ce qui concerne le régime que le roi Léopold II a instauré à titre personnel.

Aangezien uw commissie er echter voor heeft

gekozen zich ook wel op die periode te concentreren, zou ik in het kort willen wijzen op vijf kenmerkende elementen van Congo-Vrijstaat.

Ten eerste, de wijze waarop het gezag van Congo-Vrijstaat werd gevestigd, was in overeenstemming met de internationale rechtsregels van die tijd, namelijk bevoorrechte, vreedzame benaderingen door middel van verdragsonderhandelingen met de plaatselijke staatshoofden.

Ten tweede, als er geen aanvaarding van het gezag van de staat was geweest, hoe zouden dan de enkele tientallen Europeanen in 1885, die in 1900 nog altijd met nauwelijks 2.000 waren, kunnen zijn gebleven? Het lijkt erop te wijzen dat de gewoonterechtelijke autoriteiten in overgrote mate met een meerderheid achter die nieuwe macht staan. Ik betreur dat er tot nu toe geen enkele kaart werd opgemaakt van de probleemloze landsdelen van Congo, noch van de geleidelijke manier waarop de macht van Congo-Vrijstaat werd gevestigd in Congo. Verliep dat eerst heel moeilijk, of zijn meteen degenen die de verdragen gesloten hebben, die macht gaan erkennen?

Ten derde, de toekenning van omvangrijke concessies, privéconcessies, was een bepalende factor in het mogelijk maken van zo'n snelle ontwikkeling met zo weinig officiële middelen. Dat is waarschijnlijk een van de vroegste modellen van publiek-private samenwerking.

Ten vierde, de inzet van katholieke en protestantse missiecongregaties was eveneens een bepalende factor, waardoor de vrijstaat snel kon zorgen voor geïntegreerde ontwikkelingscentra en evangelisatiemissies in grote delen van het land en tegelijkertijd een permanente aanwezigheid van de nieuwe orde ruimer en dieper kon helpen vestigen.

Ten vijfde en ten laatste maakten de antislavernijcampagnes en de maatregelen van de koloniale autoriteiten een einde aan drie vormen van slavernij. Tot mijn verrassing is daar niet veel over gezegd. In het westen ging het om de slaven gekocht door westerse slavenhandelaars van Afrikaanse koningen tot traditionele stamhoofden. In het oosten ging het om slaven die door Arabische handelaren met geweld werden meegenomen naar Zanzibar en daar te koop werden aangeboden aan slavenhouders in het Midden-Oosten. Ten derde, in het centrum, betrof het gevangenen die door de Afrikaanse stammen zelf werden meegenomen tijdens de oorlogen, met name voor hun eetpraktijken en mensenoffers.

Après cette brève introduction sur l'État indépendant du Congo, je vais passer à la période

du Congo belge 1908-1960. Je relève d'abord que la charte coloniale approuvée par le Parlement belge avait fixé à l'administration coloniale la tâche permanente de voir son autorité acceptée, relayée pour maximiser l'adhésion des indigènes au programme de "mise en valeur du territoire".

Je relève quelques points à ce sujet. Premièrement: les adhésions et la reconnaissance de l'autorité des chefs locaux ont été cruciaux. Les cas assez peu nombreux de résistance mentionnés dans les rapports des experts ne donnent pas une vue significative sur le degré de résistance au niveau de l'ensemble du territoire. S'agit-il de poches circonscrites dans le temps et dans l'espace? Des pourcentages du pays étaient touchés par des cas de résistance. Il n'y a pas de vue d'ensemble à ce sujet.

Si vous le souhaitez, j'ai une expérience personnelle dans le suivi positif du problème que le prophète Simon Kimbangu a connu lorsqu'il a déclaré ses révélations et qu'il a initié une campagne de résistance pacifique, mais je vous en parlerai, à partir de mon expérience personnelle pendant que j'étais ambassadeur à Kinshasa de 2000 à 2004 et d'une initiative que l'Union royale belge-africaine menait avec le petit-fils du prophète et qui aurait dû produire un grand concert d'amitiés et de réconciliation à Bruxelles en juin 2020. Malheureusement, le concert a été annulé à cause du Covid.

Je poursuis le point 2. Il est indéniable que l'État belge dans la colonie a contribué à créer les conditions d'insertion de ces vastes territoires dans le monde élargi par les apports de technologie moderne, de techniques de mise en valeur des terres, d'exploitation des ressources dormantes, le développement des infrastructures, les services à la population, l'introduction de systèmes économiques, monétaires, etc. tout en ayant apporté aussi un appui très significatif aux alliés dans plusieurs domaines, notamment pendant la Deuxième Guerre mondiale, après avoir subi entre les deux guerres, les effets de la crise économique mondiale des années 1930.

En troisième lieu, on peut relever l'évolution graduelle selon une courbe ascendante dans la gestion de la période coloniale. Et bien que la tendance actuelle privilégie le regard critique négatif et culpabilisant, on peut constater que peu de pays au monde sont parvenus en 51 ans à réaliser une courbe de développement aussi importante sur l'ensemble des facteurs marquants des progrès.

C'est un fait d'autant plus marquant lorsqu'on

compare la situation des 20 premières années, avec son recours au travail forcé mais payé pour les tâches essentielles.

De l'autre côté, quatrième point, l'administration coloniale s'est embarquée résolument dans un plan ambitieux pour accélérer la croissance du niveau de vie des habitants, stimuler l'émergence de sociétés indigènes résultant dans des taux de croissance fort élevés, au point d'avoir atteint, en 1960, le stade de décollage préindustriel et de leader africain dans plusieurs branches d'exportation. Cette phase demeure d'ailleurs aujourd'hui encore en contraste terrible avec les phases de déclin, de violence, d'appauvrissement, d'insécurité, de famine que subissent les populations de ces pays.

Cinquième point, la colonie était gouvernée avec une gestion rigoureuse, optimisant en équilibre recettes et dépenses. Le contraste reste vertigineux entre ce qui a été réalisé en moins de temps par l'État colonial, sans apport de l'extérieur, mais avec une bonne gestion des taxes imposées d'abord aux grandes concessions et aux citoyens eux-mêmes, alors que, depuis 1960, l'État congolais recourt de façon chronique à des milliards d'aide extérieure pour assumer une bonne partie des charges publiques, y compris les charges élémentaires relatives à son infrastructure, le réseau social, de santé, d'éducation, etc. Bien entendu, ses propres ressources trouvent des destinations autres, qu'il s'agisse de la monopolisation interne au profit d'une petite élite politique ou de complices internationaux au plus grand mépris chronique des populations.

Cela me fait dire, lorsqu'on essaie de faire comprendre ou de nous persuader que colonialisme égale racisme, que le racisme n'est applicable que lorsqu'il s'agit de personnes d'une couleur différente... Ou peut-il exister, alors que nous savons qu'il n'y a plus qu'une race humaine, heureusement, avec des diversités de pigments et autres, mais nous sommes tous de la même race. Peut-on dire que le racisme peut exister lorsque des potentats écrasent et continuent à le faire sans la moindre réaction de trop de personnes?

Concernant la manière dont l'administration coloniale gérait le Congo, j'ai reçu un témoignage qui m'a ému lorsque j'ai présenté mes lettres de créance au sans doute plus révolutionnaire des chefs d'État du Congo, Laurent-Désiré Kabila, en novembre 2000.

Il m'a surpris en me disant qu'il était toujours sous le choc de l'état de délabrement dans lequel il avait

retrouvé les infrastructures d'administration. Lui qui avait quitté Kinshasa lorsque l'administration coloniale était toujours en place m'a demandé pourquoi la Belgique ne reprendrait pas la gestion de l'administration publique afin qu'elle fonctionne à nouveau correctement !

Vous comprendrez mon émotion, car c'était là retourner à une période révolue. Il était assez compliqué à la fois de refuser mais aussi d'accepter. J'en ai informé nos autorités, qui ont fourni un suivi belge d'appui et d'assistance à la réorganisation de l'administration publique aux mains congolaises, par des Congolais. Nous ne sommes donc pas tombés dans un jeu néocolonial, mais avons été attentifs et positifs par rapport à cet appel du président Kabila.

Toujours concernant les points que je relève dans la période du Congo belge, la pax belgica est un fait réalisé.

Het zorgde voor de veiligheid van het hele land, met een heel beperkt aantal agenten van de openbare macht, de Force publique, die met minder dan 18.000 manschappen in 1911 tot maximaal 24.000 in 1960, verspreid over het hele land, de dubbele rol van territoriale verdediging en binnenlandse orde vervulden.

Bovendien werd via de Force publique de pacificatie tussen de stammen gestimuleerd. Ze vormde een machtige smeltkroes van Congolezen van verschillende streken. Die burgers waren aanvankelijk slechts door het lot met elkaar verbonden. In de praktijk heeft de Force publique ook het Lingala als de gemeenschappelijke lingua franca helpen verspreiden. Het contrast is zeer groot met het grootste deel van het grondgebied van de RDC vandaag, waar het aantal ontheemden enorm is toegenomen door een heropleving van conflicten tussen verschillende stammen. De Force publique was een beroepsmacht met veel discipline en een groot plichtsbefef. Ik heb veel oudere leden ontmoet die nog altijd een heel hoge achting hebben voor die periode die ze hebben meegemaakt.

Ik wil hier mijn diepe spijt betuigen dat België heeft ingestemd met de eis van Mobutu om de pensioenen van de oudgedienden van de Force publique door Zaïre te laten uitvoeren terwijl België het op zich had genomen om die zelf rechtstreeks aan de rechthebbenden te blijven uitbetalen. Mobutu was echter uit op deviezen en eiste van België in 1976 ongeveer 250 miljoen Belgische frank om in ruil daarvoor zou hij die oudgedienden voor de rest van hun leven te blijven uitbetalen in lokale Zaïre munt. Helaas is de betaling van die

pensioenen door de Zaïrese overheid na enkele jaren gestopt en kregen die mensen helemaal geen pensioen meer. Ik vind dat heel spijtig. Het regime heeft de rechthebbenden wij gemaakt dat België niet meer wilde betalen. Het is een van de zeer grote vergissingen van de toenmalige beleidsvoerders van de Belgische Staat.

Men sprak ook van het abuis van de tijdens Belgisch Congo opgelegde landbouw productieprogramma's, zijnde opgelegde quota voor katoen en andere gewassen. Ik stel vast dat dit Parlement vandaag eveneens quota goedkeurt voor onder andere de melkproductie en de wijnopervlakte in de Europese Unie. Bovendien hielpen de quota om hongersnood in Congo te voorkomen en leverden ze heel kostbare deviezen op. Waarom zou men daarop automatisch een kritische, eenzijdige blik hebben?

De culturele dimensie van het optreden van de koloniale staat heeft het ook mogelijk gemaakt om de belangrijke kunstwerken van onschatbare waarde voor het werelderfgoed te bewaren.

Ik ga nu over tot de rol van de Belgische Staat in de periode na de onafhankelijkheid. Sinds de onafhankelijkheid heeft België positieve maatregelen genomen en is dat ook blijven doen, zoals ontwikkelings Samenwerkingsakkoorden en financiële samenwerking. België nam bijvoorbeeld in 1965 de deviezenschuld over van de koloniale schuld via het Belgisch-Congolese Aflossings- en Beheersfonds. En het trof een regeling voor het restitueren van de fameuze portefeuille. We zien nog allemaal de heer Tshombe landen in N'djili met de portefeuille. België verleent via zijn *soft power* ook steun op internationaal niveau voor de vragen van Congo. Ook vangt België een alsmaar groeiende groep migranten uit Centraal-Afrika op. Hoewel de Belgische Staat vandaag nog altijd door de geracialiseerde leden van de migrantengeneraties wordt voorgesteld als systematisch racistisch, houdt die stelling alleen stand door het hele wettelijke institutionele instrumentarium dat in het leven is geroepen, te ontkennen.

De Belgische Staat en onze verschillende machtsniveaus staan dermate onder invloed van de dekoloniale woke stroming, die zegeviert in alle kwesties van racisme, integratie, discriminatie met een tijdige herlezing van de geschiedenis dat men vandaag zelfs zo ver is gegaan dat de Koning Boudewijnstichting een nieuwe cursus heeft laten schrijven van de koloniale geschiedenis van België in Centraal-Afrika in een perfecte 'woke' stijl waarbij bewuste historische feiten en belangrijke stukken worden weggeveegd, zoals men dat in de sinistere

sovjetencyclopedie.

Ces débats et les recommandations qui en découlent sont cependant fortement influencés par les courants décoloniaux provenant des États-Unis. Cela nous place devant une première distinction fondamentale que je tiens à faire – et dont je m'étonne qu'elle n'ait pas encore été suffisamment mise en avant – qui est celle que les Afro-Américains ont été amenés de force aux États-Unis, et sont devenus des citoyens de longue date d'un État qui ne leur a reconnu des droits effectifs que très graduellement. On le constate, les tensions raciales sont encore au centre de la vie quotidienne d'une importante partie de la société américaine. Aujourd'hui encore, les Afro-Américains doivent souvent se battre, chaque jour, pour pouvoir jouir pleinement et partout, en toutes circonstances, de droits égaux.

Par contraste, chez nous, l'Afrodésendant fait le choix de venir s'installer dans notre pays. Depuis au moins une trentaine d'années, l'immigration a de plus été largement marquée par des circuits illégaux pratiquant une forme de traite humaine, réduisant les arrivants à une longue période de situation irrégulière – situation de sans-papiers –, en marge de la société organisée. Cela empêchait une valorisation de leurs capacités et leur donnait une image répressive des institutions belges, malgré la mise en place d'un Centre interfédéral pour l'égalité des chances dès les années 1990 – devenu aujourd'hui Unia – et un renforcement des lois antidiscriminatoires.

Du côté de la société organisée, l'image de marque de ces arrivants suscitait de fortes réserves, voire des sentiments racistes dans le chef d'une partie de notre opinion publique. En sus de cet aspect déjà défavorable, venait et vient encore se greffer le fait que le pays d'origine est fréquemment présenté sous un angle de misère, de corruption et de dysfonctionnement. Il serait intéressant pour votre conviction de vérifier l'impact effectif de ces deux éléments bien réels: quel est le lien entre le fait d'avoir subi de nombreuses années sans papier et l'image de marque du pays d'origine fortement détériorée, avec un certain rejet, une grogne ou une distance affichée par une partie de cette population?

Bien entendu, ces deux situations n'ont rien à voir avec le mouvement décolonial étasunien qui déferle sur nos institutions.

L'autre différence fondamentale entre les États-Unis et notre pays est le fait que les politiques prônées pour décoloniser la société américaine s'appliquent à un seul territoire et une seule

société. Tous les acteurs et facteurs concernés aux États-Unis tombent sous le même dénominateur commun. Dans le cas de la Belgique en revanche, les politiques prônées pour décoloniser sont écartelées entre la Belgique et le pays d'origine de nos générations migratoires. Le Congo, le Rwanda et le Burundi sont des pays souverains sur lesquels nous n'avons pas ou peu de leviers d'action.

À cet égard, en Europe, et plus spécifiquement en Belgique, le mouvement décolonial inspiré des États-Unis se focalise exclusivement sur les changements à opérer chez nous, tandis qu'il rejette toute idée d'examiner et de remettre en question les politiques des pays ayant partagé une période de notre histoire. Le mouvement d'ailleurs semble, en Belgique, indifférent aux horreurs extrêmes dont est victime la population congolaise depuis plusieurs décennies. De plus, les leviers potentiels d'action dont la Belgique dispose envers ces pays sont dans le collimateur des chantres décoloniaux, qui influencent les réflexions en lien avec l'Afrique centrale au sein de nos universités et institutions, à partir de situations personnelles, pro-marxistes ou, carrément, réactionnaires.

Je signale et j'admire beaucoup le fait que la lutte, par exemple au Congo, pour pouvoir se départir de toutes les formes d'abus sur la population, est courageusement menée par une société civile de plus en plus vivante. Je me réjouis, d'ailleurs, que le professeur Ndaywel è Nziem est invité à cette séance en tant qu'historien, mais je tiens surtout à le féliciter pour son rôle extrêmement courageux en tant que leader d'une frange majoritaire de la société civile.

Ik geef u enkele voorbeelden van excessen die bijzonder storend zijn voor de manier waarop de hele koloniale problematiek in België wordt gevolgd. Professor Aymar Nyenyezi Bisoka zei tijdens een dekoloniaal seminarie voor ENABEL dat zelfs de voorwaardelijkheid voor de eerbiediging van de mensenrechten, goed bestuur en ontwikkelingssamenwerking deel uitmaakt van het concept van westerse overheersing en eigenlijk uit den boze zou moeten zijn. Hij voegde daaraan toe dat hij eigenlijk denkt dat het Westen niet geïnteresseerd is in het bereiken van de millenniumdoelstellingen voor ontwikkeling.

In die problematische situatie moet ook dringend rekening worden gehouden met de belemmeringen en de systematische tekortkomingen van de partner in het Zuiden om zijn deel van de uitdrukkelijk ondertekende verbintenissen na te komen telkens er ontwikkelingsprojecten worden opgezet. Helaas zijn die ontwikkelingsprojecten vaak tot

falen gedoemd na het einde van de projectsamenwerking en na overdracht aan de lokale verantwoordelijken, ongeacht de beloften en de handtekeningen.

Wat is de historische en morele waarde van de standpunten van een historicus, als Elikia M'Bokolo beweert dat geen enkele Afrikaan zich ooit met de slavernij heeft ingelaten. Heeft hij ooit van de heer Lusinga gehoord? In juni 2018, op het moment dat de ganse bevolking gemobiliseerd was om van de wrede dictatuur van Kabila af te zijn – hij mocht grondwettelijk geen derde mandaat opnemen – onderschreef hij de roofzuchtige staat van dienst van Joseph Kabila. Gelukkig heeft het volk in het stemhok bevestigd dat hij tegen de loop van de geschiedenis van zijn land inging.

In ons land is de radicalisering van de leidende figuren van de racistische bewegingen erop gericht de stelling te voeden dat België een systematisch racistische staat is, zonder het gebruik van buitensporig grof taalgebruik te schuwen. Men moet erkennen dat dat een zekere invloed heeft op de migrantengeneraties, bijvoorbeeld wanneer mevrouw Tsheusi-Robert verklaart dat Belgische Afrodescendenten in België hun rechten niet genieten. Dan vraagt men zich af vanop welke planeet men spreekt. Of wanneer mevrouw Wetsi Mpoma naar hartenlust herhaalt dat de schade van de kolonisatie onherstelbaar is. Waar zijn we dan nu nog mee bezig, als er toch geen hoop meer is?

Daardoor tracht ze de Afrodescendente jeugd te overtuigen van een fatale lotsbestemming, in plaats van mee te investeren in de bevordering van kansen en het in de verf zetten van vele rolmodellen die wel vanuit hun gemeenschap succes hebben geboekt in onze samenleving, die openstaat voor diversiteit.

Als we daar de openlijk racistische uitlatingen van iemand als Kemi Semba aan toevoegen, het referentiemodel bij uitstek van die geracialiseerde groepen, die de minachtende term 'leucoderme' populariseerde, (term die voortdurend wordt doorgegeven op radicale sociale netwerken), om de blekere mensen te beschrijven, dan kunnen we ons afvragen of al die aandacht voor hatelijke stromingen in onze samenleving niet binnenkort zou kunnen leiden tot een remake van 22 maart 2016. We weten wel al van tevoren dat de RTBF dan op de eerste rij zal staan om daarover verslag uit te brengen en daar ruchtbaarheid aan te geven, aangezien haar ethische commissie de medeplichtigheid van haar verslaggevers met gemaskerde activisten die een openbaar monument kwamen vernielen, heeft goedgekeurd en hen heeft vrijgesproken.

Peut-être faudra-t-il attendre une prochaine commission parlementaire dans quelques années, qui examinera l'impact désastreux des dérives coloniales et l'indifférence honteuse des autorités belges au drame humain en Afrique centrale, qu'on pourrait qualifier de non-aide à personne en danger.

Monsieur le président, plutôt que de continuer sur ces quelques exemples qui, je le reconnais, trahissent un réel dépit et une crainte des effets de polarisation croissante, je voudrais conclure en vous rappelant un passage du mémorandum auquel j'avais collaboré avec quelques dizaines de personnes, représentatives de leur secteur d'activité, belges, belgo-congolaises et congolaises. Il vous avait été envoyé en novembre 2020 ainsi qu'à chaque membre de votre commission pour partager une inquiétude face aux termes de référence à charge et proposer quelques recommandations.

Je reprends les paragraphes finaux: "Les travaux de la commission auront une portée réconciliatrice et impacteront positivement sur le racisme lorsqu'ils seront orientés, une fois la clarté faite le plus objectivement possible sur le passé et ses conséquences actuelles, vers des initiatives de promotion, d'épanouissement et de meilleure intégration des générations migratoires dans le vivre-ensemble de la société belge, ainsi que dans un renforcement des dispositifs légaux déjà en place pour combattre le racisme. Au-delà des dimensions bilatérales avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, une meilleure connaissance réciproque des sensibilités, des aspirations de notre époque, devraient constituer des gages de cette relation forte, qui a déjà montré amplement les avantages partagés. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur le passé colonial, les liens créés entre nos pays restent vivaces, malgré les vicissitudes de l'histoire. Ils témoignent d'un attachement et d'une affection réciproque. Privilégions donc ce qui nous rapproche, construisons le futur ensemble! Pour cela, parlons-nous franchement, mais en nous tournant résolument vers l'avenir, sans nous servir du passé comme alibi!"

Je voudrais maintenant vous citer les quelques points que, selon votre demande, nous pensons que la commission devrait approfondir; ceux pour lesquels il existe des lacunes dans la connaissance. Tout d'abord, nous sommes pour une approche bilantaire, qui examine le pour et le contre, plutôt qu'un exercice d'antithèse. C'est notre première recommandation. Voyez si, avec tous les points en faveur de l'approche bilantaire, il

n'y aurait pas avantage, pour la pérennité et la durabilité de votre commission, d'envisager cette approche.

Ensuite, mieux identifier la mémoire coloniale! Je dois vous dire que, dans ma carrière, et particulièrement pendant les cinq dernières années, c'est avec des centaines de membres congolais de la diaspora de Belgique que j'ai participé à leur lutte pour la démocratisation et la bonne gouvernance dans leur pays. À mon étonnement, mais aussi au leur, le lendemain du Black Lives Matter et de la mise en avant de quelques groupes fortement vocaux et racialisés, je leur ai demandé s'ils connaissaient ces personnes, et ils ne les connaissaient pas, tout comme moi. Ces personnes, pendant les années où elles se préparaient à se plaindre des statuts et de tout ce qui allait mal au niveau des relations avec le reste de la société belge, étaient totalement absentes de la misère dans laquelle les citoyens congolais se trouvaient. J'ai entendu au Congo beaucoup de Congolais, qui connaissaient suffisamment d'anglais, et il y en a de plus en plus, dire "All Black Lives Matter!", l'air de dire: "Nous aussi on existe dans cette affaire!"

Donc, je pense qu'il faut mieux identifier la mémoire coloniale. Bien sûr, les éminents professeurs, érudits, se sont forgé une idée de la mémoire coloniale. Moi, j'ai constaté que, dans le Congo profond, il y a une autre mémoire.

Enfin, c'est également avec les partenaires dans les pays colonisés eux-mêmes, Congo, Rwanda, Burundi, que le rôle de l'État colonial et de l'État belge, pendant cette période, devrait être plus profondément examiné. Je relève à cet égard, dans une conversation récente avec le professeur Kiangu Sindani, qui sera là aussi aujourd'hui, l'idée de la constitution d'un centre du patrimoine, comportant la documentation, la recherche et la production de tout ce qui concerne la nation, l'État, le pays. Ou encore, l'idée d'établir une antenne du Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) en République démocratique du Congo (RDC), à l'instar du musée du Louvre à Abu Dhabi.

Je reviens à ce que j'avais dit brièvement au début: dans les travaux de la commission ne figure pas le rôle du Parlement belge. Pourtant, l'État colonial était doté, contrôlé par les autorités métropolitaines belges, donc par le Parlement. Il serait magnifique de disposer des positions prises par les divers courants qui y sont représentés. Il serait utile et nécessaire de compléter votre examen par cet aspect des choses.

Enfin, le rôle de l'État belge dans la période post-

coloniale, l'État et ses composantes: il menait des actions durant cette période : qu'en est-il resté aujourd'hui? A travers des périodes de tensions, d'accusations de racisme, de domination et de nostalgie ? Faut-il veiller à influencer positivement la relation avec les trois pays devenus indépendants? L'État et ses composantes mène-t-il une approche inclusive auprès des générations migratoires, soucieuses de faciliter leur intégration dans la société belge? Dispose-t-il d'une radiographie à jour et objective de la communauté afrodescendante? Cette approche vise-t-elle à rapprocher, intégrer? La dimension fondamentale de dignité et de respect, est-elle bien prise en compte pour toutes les parties?

Dank u voor uw aandacht.

Merci pour votre attention. Je resterai disponible pour ceux et celles qui le souhaitent pour des questions.

De **voorzitter**: Dank u wel, mijnheer de ereambassadeur. Ik wil even kort reageren op uw stelling dat onze commissie in haar werkzaamheden te veel aandacht zou hebben besteed aan de argumenten à charge. Ik wil even verduidelijken, zowel voor u als voor het publiek, dat we het belangrijk vinden om telkens een diversiteit van stemmen aan bod proberen te laten komen. Die openheid en dat diverse aanbod van meningen is voor ons zeer belangrijk. Tot op heden werden er 70 sprekers gehoord in onze hoorzittingen. Zoals u weet, volgen nog meer hoorzittingen en we proberen steeds te zorgen voor een rijkdom aan opinies. Evenwel is het natuurlijk zo dat de huidige historisch-wetenschappelijke kennis leidt tot een aantal algemeen aanvaarde inzichten over het toenmalige koloniale regime. Het gaat dan over mensenrechtenschendingen, structureel geweld en dwangarbeid. Dat zijn zaken die reeds aan bod zijn gekomen in de oprichtingstekst van de commissie. Het is dan ook logisch dat die onderwerpen veelvuldig aan bod komen tijdens de hoorzittingen en tijdens de bijdragen van de diverse sprekers. U kunt erop rekenen dat we over die rijkdom aan meningen blijven waken. Daarenboven denk ik dat de hoorzitting vandaag zeer goed bewijst dat verschillende stemmen aan bod kunnen komen in onze commissie. Ik geef nu het woord aan professor Sindani Kiangu.

Sindani Kiangu: Monsieur le président, mesdames, messieurs, je remercie tout d'abord la commission pour l'opportunité qu'elle nous donne de participer à ces auditions. Je pars du principe que le citoyen congolais ne peut être qu'un acteur historique. Le problème, c'est qu'on ne peut pas continuer une histoire qu'on ne connaît pas. Donc,

voilà pourquoi, j'étais très heureux de l'organisation de ce débat sur la colonisation pour creuser davantage la question.

Le président: Excusez-moi, professeur. On vous entend très, très mal. Peut-être disposez-vous d'une mauvaise connexion? Pouvez-vous parler plus haut et dans votre microphone? Merci beaucoup.

Sindani Kiangu: Je n'ai pas de micro extérieur, outre celui de mon ordinateur. Me suivez-vous, là?

Le président: En fait, ce n'est pas terrible. Si vous n'avez pas les moyens d'améliorer la connexion ou le son, nous ne pouvons que continuer.

Sindani Kiangu: Je vais continuer, je vais parler plus fort. Je disais donc qu'en tant que citoyen congolais, on ne peut être qu'un acteur d'histoire, un acteur historique, mais il n'est pas possible de poursuivre une histoire qu'on ne connaît pas. Donc, c'est heureux qu'il y ait ce débat sur la colonisation. Il est vrai qu'actuellement, quand on part de l'histoire de la colonisation, généralement, on essaye de comprendre les étapes et les modalités de cette colonisation. Et on arrive à la situation où, souvent, on a tendance à opposer l'Etat, les entreprises, l'Eglise, etc. Voilà pourquoi je me suis focalisé sur ce que je peux appeler la fractionalisation qui a organisé les actes des uns et des autres. Comment tous ces actes ont été produits (...) ?

Le président: Professeur, j'ignore si vous m'entendez, mais je crains qu'il n'y ait plus de connexion.

Sindani Kiangu: D'accord.

Le président: M'entendez-vous, professeur?

Non, il n'y a plus de connexion.

Dans ce cas, je propose que l'on poursuive nos travaux avec un autre orateur.

J'ignore si vous m'entendez, professeur, mais le cas échéant, nous reviendrons vers vous.

Door technische problemen moeten we meteen overgaan naar de volgende spreker.

Nous poursuivons nos travaux avec M. le professeur Isidore Ndaywel è Nziem de l'Université de Kinshasa. Vous m'entendez professeur? Vous avez la parole. Veuillez brancher votre micro! Merci.

Nous vous entendons, heureusement!

Isidore Ndaywel è Nziem: Monsieur le président, merci de me passer la parole. Je ne savais pas que j'avais formellement un exposé à faire, mais je vais vous faire un commentaire. Le premier commentaire serait de continuer à saluer la démarche belge d'essayer de mieux comprendre ce qu'a été la période coloniale. C'est une démarche saine, à encourager. J'aimerais également féliciter et remercier mes collègues qui ont pris la parole. Je ne les ai pas écoutés dès le début, mais j'ai écouté globalement la fin de l'exposé de M. Benoît Henriët et Mme Amandine Lauro, exposés intéressants et corrects.

Je voudrais, s'agissant de l'exposé de l'ambassadeur M. Renier Nijskens, dire que je comprends son plaidoyer, mais je pense qu'il faut tout de même nuancer bien des choses par rapport à ses propos. L'effort d'essayer d'anesthésier quelque peu les méfaits de la période coloniale est quelque chose de vraiment dépassé. Il faut reconnaître qu'il y a eu des méfaits et, certainement, la situation post-coloniale n'est pas un argument pour idéaliser la période coloniale. Au contraire! On pourrait raisonner en disant que, si l'édifice colonial a été si bien fait, si les fondements étaient si solides, comment expliquer que cette architecture Congo ait pu se détruire en si peu de temps. C'est même un argument pour démontrer que l'édifice et les fondations coloniales n'ont vraiment pas été ce qu'on pense.

Je voudrais donc encourager cette démarche belge qui ne tourne pas à un effort d'essayer de trouver absolument des excuses à ce qui s'est passé pendant la période coloniale, mais à prendre acte de ce qui s'est passé à une certaine époque. La mémoire doit être connue. Pour la dépasser, il faut la connaître et passer à autre chose.

Je pourrais aussi dire que, s'agissant de la situation du Congo actuel et de la Belgique actuelle, là aussi il faut tenir compte de beaucoup d'éléments. Lorsqu'on parle des Congolais qui sont en Belgique, j'entends l'utilisation du concept d'"Afrodescendant". Je veux bien, mais ces Afrodescendants ne sont pas que Congolais: il y a des Camerounais, d'autres nationalités, même beaucoup de Marocains. La situation de la Belgique avec sa diaspora ne concerne pas uniquement la relation Congo-Belgique. En outre, ces Congolais n'ont pas forcément choisi d'être en Belgique. Dans cet exposé, on a ignoré totalement le fait qu'il y a des Belges d'origine congolaise qui sont simplement les produits de la colonisation. On n'a pas évoqué la situation des métis, pas seulement du métissage sur le plan biologique,

mais également sur le plan culturel, le savoir-faire, le savoir-vivre.

De même qu'il y a des Belges qui sont mal à l'aise en Belgique car ils sont congolais – et qui communiquent tellement pleinement la culture congolaise qu'ils n'arrivent pas à s'adapter à la culture belge –, il y a, de la même manière, en Belgique, des personnes, et elles sont nombreuses, à n'être plus des Congolais mais bien des Belges d'origine congolaise. Le traitement accordé à ces Belges d'origine congolaise ne devrait pas interférer avec la situation de ceux qui arriveraient, les sans-papiers etc., ce sont deux choses différentes. Généralement, lorsqu'on parle de la diaspora, il me semble qu'on mélange les deux.

S'agissant de la situation du Congo elle-même, comme j'ai dit tout à l'heure et puisque je suis dans le contexte de la discussion avec des Belges, je tiens à rappeler que la Belgique a toujours bénéficié de ce qu'il y a eu un déficit de compétence lorsqu'il est question de partenariats avec le Congo. Même s'il y a eu des diplômés universitaires, nous avons toujours évolué dans une situation où la partie belge n'a jamais eu – toutes époques confondues – les compétences congolaises de base pour pouvoir discuter, échanger, évoluer ensemble. Cette situation est liée à la situation actuelle, mais elle a aussi des origines coloniales. D'ailleurs, dans la mesure où la politique coloniale belge elle-même n'a pas réellement existé, puisque c'était un mélange des politiques britannique et française, il n'y a pas de politique congolaise; c'est par à-coups que des dispositions sont prises dans tel ou tel cas. C'était d'ailleurs assez révélateur des contacts avec Mobutu et Laurent-Désiré Kabila.

Le fait même – et je l'ai écrit plusieurs fois – que l'ancienne Afrique belge ait pris des directions aussi différentes, voire aussi divergentes, est également la preuve qu'il y a eu ce déficit d'une politique cohérente vis-à-vis de notre ancienne métropole. On ne retrouve pas la cohérence qu'il y a entre les anciennes colonies françaises, portugaises ou anglaises.

Vous êtes sans doute habitués à mon discours et je ne voudrais pas prendre le prétexte de débats sur la politique coloniale pour gommer la responsabilité qui est la mienne, qui est la nôtre, d'être des Congolais ayant à organiser notre pays. Nous aurions, d'ailleurs, voulu ne pas tellement avoir à revenir constamment sur cette page d'histoire qu'est la page coloniale, parce que dans notre organisation contemporaine, nous n'avons

pas comme seule partenaire la Belgique ou l'Union européenne, mais aussi des partenaires sans doute plus problématiques, les grands ensembles tels que la Chine ou les États-Unis. Le fait de revenir constamment sur un dossier colonial avec la Belgique, la Belgique et le Congo, est pour nous une démarche mémorielle intéressante, mais de grâce, n'en soyons pas les otages, car nous avons autre chose à faire! Je souhaite que les Congolais ne se prêtent pas au jeu de devenir les otages de ce dossier mémoriel liant la Belgique et le Congo ou le Congo et la Belgique.

Le **président**: Merci M. Ndaywel è Nziem, c'est la deuxième fois que nous vous recevons ici en commission et nous sommes toujours très heureux de vous écouter. Je cède à présent à parole au professeur Melchior Mukuri.

Melchior Mukuri: Je vous remercie pour l'invitation qui m'a été adressée. Mon intervention portera sur le territoire du Rwanda-Burundi.

Je répondrai à la question sur l'existence d'un consensus, dans le territoire du Rwanda-Burundi, sur la violence structurelle. Après la reddition de l'Allemagne à la fin de la Première Guerre mondiale, le Rwanda-Burundi a été occupé militairement et le général Malfeyt a été nommé commissaire royal pour diriger ces territoires. Cette autorité a pris des mesures liées à l'organisation territoriale et administrative, dont la plus importante est l'ordonnance législative du 6 avril 1917. Cette ordonnance a divisé le territoire en deux résidences, celle du Rwanda et celle du Burundi. Elle a également précisé le rôle de ces deux pays pour exercer des attributions politiques et judiciaires suivant les coutumes et sous la direction des résidents et les instructions des commissaires royaux. Ces monarques venaient en fait de recevoir un nouveau statut. L'ordonnance dépouillait les rois du Rwanda et du Burundi de leurs droits sur la vie et les biens de leurs sujets. La justice était rendue non par ce qu'on appelait le père de la nation mais par l'autorité coloniale.

C'est le résident qui présidait la haute cour de justice et les affaires qui étaient présentées devant les chefs étaient placées sous le contrôle du représentant de l'administration coloniale. La justice était donc sous la haute surveillance de cette administration. Cette inhabituelle situation privait nos monarques de leurs prérogatives conditionnelles et les autorités administratives de toutes leurs prérogatives judiciaires.

La Belgique a appliqué la politique de l'administration indirecte, une politique qui avait été mise en place sous la jurisprudence du régime

allemand. Une politique qui n'était indirecte que de nom. Dans les faits, elle ne visait, comme le faisait remarquer le résident Pierre Ryckmans, qu'à conférer aux décisions et aux motions administratives une légitimité. Les autorités burundaises n'étaient en fait que des courroies de transmission crédibles et efficaces des directives émises par l'administration coloniale.

Cette politique a visé la nationalisation de l'administration locale au profit de la politique de la puissance mandataire. Les chefs et les sous-chefs étaient en permanence sous le contrôle des cadres de l'administration. Le roi ne pouvait nommer ou destituer un chef sans avoir au préalable l'accord du résident. En fait, ce monarque ne faisait que cautionner les décisions de l'administration coloniale. Il faut le souligner aussi, il était menacé (...) dans sa vie privée.

Durant cette période, les chefs ont acquis de nouveaux rôles. Le chef n'était plus celui qui donnait ou distribuait des cadeaux à ses sujets, mais celui qui obéissait scrupuleusement aux ordres de l'administration et qui faisait exécuter les instructions de cette dernière. C'était lui qui donnait des punitions aux gens qualifiés de récalcitrants.

Les autorités qui ne s'inscrivaient pas dans cette ligne étaient punies, destituées ou reléguées. La relégation est une politique qui a perturbé la paix sociale et contraint les familles à l'errance.

Une autre mesure qui a été prise est celle qui concerne la réforme administrative qui a eu lieu dans les années 1926-1930, une réforme qui a réduit le nombre de chefferies et qui a écarté du pouvoir les chefs de la catégorie hutu et provoqué la suppression des gardiens des secrets royaux. Cette mesure venait de porter un coup dur au fondement politico-religieux de la royauté burundaise, puisque l'autorité du roi venait d'être cassée.

Cette situation s'est empirée avec la suppression de la fête annuelle des semailles de sorgho, qu'on appelle en kirundi "*umuganuro*". Cette suppression est intervenue en 1930. Cette fête, qui avait lieu au mois de décembre, marquait l'unité du royaume et représentait en même temps la renaissance annuelle de la monarchie. C'est dire si cette réforme a porté un coup dur au pilier du pouvoir royal.

Cette réforme a aussi favorisé la prédominance des chefs de la catégorie ganwa, c'est-à-dire des chefs de sang royal, et le maintien des chefs tutsi et a exclu les chefs hutu de l'exercice du pouvoir. Cette restriction a eu un impact sur la vie politique

burundaise jusqu'à la fin de la colonisation en juillet 1962, puisque, quand le mouvement d'indépendance a commencé à souffler sur cette région, l'administration a changé son fusil d'épaule et fait croire aux Hutu que les Ganwa et les Tutsi ont toujours dominé pour pouvoir asservir les Hutu.

Une autre idée comporte aussi cette violence: c'est ce que j'appellerai une certaine violence identitaire qui a été développée sous la colonisation. La puissance mandataire a contribué à la fabrication de l'identité des Burundais en recourant à des descriptions fantasmagoriques et à des caractéristiques psychologiques qui ne cadraient pas avec la réalité. Les Hutu étaient présentés comme des Bantous, les Tutsi comme des Hamites et les Twa comme des Pygmées. On dira même que les Tutsis étaient faits pour gouverner, les Hutus pour obéir.

C'est cette même administration qui, en 1931, a imposé aux habitants de son territoire de mettre dans les écritures d'identité, la mention "ethnie du porteur". Les Burundais ont été forcés d'abandonner les entités claniques dont ils se réclamaient. Il convient de noter ici que l'administration et l'Église catholique ont joué un grand rôle dans la diffusion de ces stéréotypes qui, en quelque sorte, n'étaient que des caricatures. Ces descriptions ont, par la suite, été intégrées, intériorisées, et je dirais même très intégrées et très intériorisées, par la population locale. Et ces identités sont devenues, comme le dirait Amin Maalouf, des identités meurtrières – je dirais même génocidaires.

Qu'en est-il cette fois de l'exploitation économique? Ces mesures principales de l'administration coloniale ont déstructuré l'organisation politique du Burundi, mais d'autres actions ont également été menées et ont favorisé l'exploitation économique de ce territoire. À titre d'exemple, une année après l'annexion, après l'union administrative du Ruanda-Urundi au Congo belge, Monseigneur Gorju, vicaire apostolique, faisait remarquer dans son ouvrage *En zigzags à travers l'Urundi* que l'Urundi est un complément obligé du Congo. Il évoquait à ce sujet les cultures, le cheptel, les pâturages et la forte densité de cette population. Une étude, faite dans les années 1970, a également révélé que le Ruanda-Urundi était un jardin pour le Congo. Il convient également de noter que le Ruanda-Urundi était un réservoir de main-d'œuvre pour le Congo. Des Burundais ont été recrutés pour travailler au Congo belge, notamment à l'Union minière au Katanga. Des centres de recrutement et d'acclimatation ont été créés dans le pays.

Aussi, et cela semble étonnant, l'administration

attachait beaucoup d'importance au ravitaillement des mines qui existaient au Ruanda-Urundi, même si ce pays n'en comptait pas en grande quantité. Elle était, en effet, convaincue, selon le gouverneur Pierre Ryckmans, que "la richesse minière frappe l'imagination, décide mieux les hésitants".

Et c'est ainsi que les autorités administratives n'ont rien ménagé pour s'acquitter de ce devoir. Elles ont forcé les gens à fournir des vivres aux sociétés minières et les chefferies avoisinantes des mines devaient faire un effort particulier: elles devaient fournir des vivres qui étaient frais.

Un autre élément que l'on peut noter à propos de l'exploitation économique a trait à l'effort de guerre auquel était soumise la population burundaise. Cet effort a eu des effets néfastes. Qu'il suffise de songer à ce sujet à une famine intervenue en 1943-44, causée notamment par les contraintes coloniales ainsi que par l'effort de guerre qui a été fourni par la population.

Durant cette période, on peut également songer aux différentes fournitures que faisait la population et ce à travers le régime mis en place.

Au cours de cette période, on doit noter aussi qu'on a assisté à une certaine ségrégation raciale. Pour rappel, les autorités coloniales étaient convaincues qu'elles avaient une mission civilisatrice qu'elles apportaient aux populations colonisées. Dans les attitudes et les comportements, les représentants devaient maintenir le prestige de leur race. C'est inscrit notamment dans le fameux recueil Rufast.

Et le rapport entre les deux groupes – colonisés et colonisateur – était marqué par la discrimination. Celle-ci s'observait dans les lieux de résidence, au niveau des hôpitaux, au niveau des lieux de loisirs, et même au niveau de l'éducation.

On m'a aussi demandé d'aborder une idée que je dois commenter. Il s'agit des travaux forcés. Sous la colonisation belge, le travail forcé a été pratiqué au Ruanda-Urundi. Aux yeux de l'administration, ce travail était un moyen d'encadrement de la population et de lutte contre ce qu'on appelait la paresse atavique.

Par exemple, on disait déjà en 1930 que "la base de l'éducation et de l'élévation du noir est le travail". Le ministre des Colonies Tschoffen dénotait que le noir était indolent et qu'il fallait le tirer de son inertie. Sans le travail, il serait impossible d'améliorer la condition matérielle de l'indigène. Le travail constituerait l'un des facteurs les plus efficaces de l'éducation et du développement.

C'est pour dire tout simplement que, pour l'administration coloniale, à l'époque, le travail était considéré comme un élément devant servir à l'éducation des populations africaines. Pour ce qui concerne les travaux à exécuter, la population devait participer à la construction des routes, au reboisement, (...), à la construction des infrastructures administratives, aux cultures obligatoires, etc.

Tous ces travaux étaient censés être exécutés "dans l'intérêt des indigènes". On sait que, lors de ces travaux, les agents coloniaux étaient appelés à sévir à l'égard de ceux qui n'appliquaient pas les instructions données. Les sanctions les plus sévères étaient appliquées. Les chefs des agents coloniaux, notamment les agents agricoles, étaient commissionnés en qualité de juge de police pour les infractions relatives aux cultures obligatoires. Tout cela pour dire que des mesures étaient prises pour forcer les gens à travailler. La main-d'œuvre était mobilisée presque en permanence et sa santé en pâtissait lourdement. Ces travaux ont été à l'origine des décès, des maladies, des famines, des disettes et ont provoqué un exil de la population vers les territoires britanniques d'Afrique orientale.

Le dernier point sur lequel on me demande d'intervenir est celui de la violation des droits humains. Avec la mise en application de la loi du 21 août portant l'Union administrative, l'union du Ruanda-Urundi au Congo belge, la force publique a étendu ses pouvoirs au Burundi. Cette mesure était évidemment en contradiction avec l'article 3 du mandat qui unissait le Ruanda à l'Urundi, qui interdisait l'installation des bases militaires et l'instruction militaire aux populations du Ruanda-Urundi. La force publique a participé à la répression des votes qui ont eu lieu, notamment les plus célèbres, ceux qui ont eu lieu en 1934 dans la chefferie de Baranyanka, dans le Nord du pays. C'est ce qu'on appelle la révolte d'Inamujandi et aussi le vote qui a été initié par un certain P en 1944 dans l'Est du pays.

Cette force publique a laissé de mauvais souvenirs dans la population à cause de la brutalité qu'elle utilisait quand elle arrivait sur le terrain. Sa colère devenait d'autant plus grande qu'elle se disait qu'elle était en face de populations qui avaient collaboré avec les rebelles qu'ils étaient venus combattre. Les gens avaient peur de ces hommes et prenaient la fuite quand ils les voyaient.

De manière générale, comme les conflits armés n'étaient pas nombreux dans ce pays et que les rebellions qui ont eu lieu n'étaient pas à grande échelle, les violations des militaires ont eu lieu de

façon épisodique. De tout ce qui précède, on voit que l'État colonial belge a pris des mesures qui ont donné lieu à des violences structurelles, à la crise économique, à la violation relative du droit humanitaire, etc.

L'autre grand point sur lequel on m'a demandé d'intervenir porte sur les questions de recherche sur l'histoire coloniale, sur le passé colonial belge. Je dirai d'entrée de jeu que la recherche sur le passé colonial burundais n'est pas très ancienne. Le gros des travaux a été effectué par des chercheurs belges, français, burundais et américains et des étudiants qui présentaient des travaux de fin d'étude (licence ou doctorat) soit au Burundi, soit à l'étranger. Tous ces chercheurs (...) une partie des archives. Les personnes qui s'intéressent à cette discipline ne sont pas très nombreuses dans ce pays. C'est pourquoi la recherche en ce domaine est encore lente et que l'ouverture ici et là des fonds d'archives contribuera efficacement à la connaissance du passé colonial belge au Burundi.

Quels sont les sujets qui ont été le plus exploités? Il y a eu pas mal de travaux sur le mandat belge, la tutelle belge, notamment sur l'histoire sociale, politique, économique, la marche vers l'indépendance. Il y a aussi quelques monographies.

Il serait très intéressant de mener des études sur certaines questions, notamment le regard des autorités coloniales et missionnaires sur les populations autochtones, la réforme de 1929-1933, la marginalisation des pratiques locales, les relations entre les agents coloniaux et la population burundaise, les relations entre le Congo belge et le Rwanda, la vie des agents coloniaux - je rejoins ici ce que disait son Excellence M. l'ambassadeur sur la mémoire coloniale - et la gouvernance coloniale, des biographies des actes coloniaux, ainsi que sur l'assassinat du prince Rwagasore.

Dans quelle mesure ces notions sont-elles reprises dans le programme d'étude au niveau de la communication sur le passé colonial belge? Je dirais que le programme qui a été dispensé au Burundi, avant 1962, s'inspirait essentiellement de ce qui était enseigné en Belgique. Et cette situation a perduré après l'indépendance. L'histoire du Burundi qui était enseignée était rédigée par les missionnaires catholiques de la congrégation des Pères blancs, une histoire qui mettait essentiellement l'accent sur l'histoire des origines et des races. Le seul manuel qui existait jusqu'à 1965, soit trois ans après l'indépendance, avait été rédigé à partir d'un cours de missiologie qui était donné au Grand Séminaire de Burasira, dans le

nord du pays. Ce manuel était vraiment le seul document de référence et les étudiants étaient obligés de retenir toutes les leçons, même celles qui étaient complètement à côté, qui n'étaient pas correctes, notamment celles qui concernaient l'histoire des races.

Ce passé colonial belge est-il diffusé? Je dirais que non. Dans nos écoles secondaires, l'histoire du Burundi représente un volume très réduit: deux heures par semaine, et ce, depuis les années 1970. L'histoire de ce pays va être un peu plus enseignée surtout à partir de la création de l'École Normale Supérieure et de l'université officielle du Burundi. En effet, avec cette réforme, le volume consacré à l'histoire du Burundi va être un peu augmenté. Dans les années 1980 surtout, le volume consacré à l'histoire du Burundi, dont l'histoire coloniale, a été augmenté avec la création de l'université du Burundi. À partir de ce moment-là, des recherches sur cette période et cette thématique ont été promues à travers des mémoires d'étudiants.

Dans quelle mesure des fausses notions sont-elles encore diffusées dans l'opinion publique? L'opinion publique burundaise se souvient de la colonisation du Burundi par la Belgique. Elle l'évoque surtout, et parfois abondamment, lors de la célébration de l'indépendance du Burundi le 1^{er} juillet et celle de l'anniversaire de l'assassinat du prince Louis Rwagasore et de l'indépendance nationale le 13 octobre.

Certains esprits considèrent que le sous-développement que vit le Burundi est dû "à la colonisation, que la Belgique a pillé les richesses du Burundi, qu'elle a désorganisé sa structure sociale et politique". D'autres accusent la Belgique d'être impliquée dans l'assassinat du prince Louis Rwagasore. Il convient de noter que, dans ces discours, les exploitations politiciennes ne manquent pas.

Après ce que je viens de dire, il ne faut pas dire tout simplement que pour ce qui concerne l'histoire de son pays, il faut un regard qui n'est pas partisan du tout. Il faut reconnaître que, sous la colonisation belge, des infrastructures scolaires et routières ont été aménagées. Il y a eu une lutte contre les famines et les disettes. La monétarisation a été introduite dans notre pays. Il y a eu une lutte contre les maladies. Il y a eu une ouverture au monde. Ces éléments montrent que l'État belge a réalisé des actions qui contrastent avec ce que je viens de dire à propos du racisme, de la ségrégation, de l'exploitation. Il faut avoir un regard un peu plus ouvert qui regarde effectivement ce qui s'est passé durant cette période.

Le président: Merci beaucoup, professeur Mukuri.

We pass on to professor Matthew G. Stannard.

Matthew G. Stanard: Thank you, Mr. De Vriendt, and thank you to the Congo commission for the invitation. It is an honour for me to be here on Zoom with such distinguished presenters.

Frankly I don't have any prepared remarks. When contacted, I was asked to give a presentation of fifteen minutes about the history of the state action in the colonial era that was not generally known. I find that kind of invitation quite paralysing. I am not sure exactly what the commission has heard so far. In preparing this meeting this morning, I had one observation about the ongoing work of the commission. I see kind of a parallel with state action during the colonial era. This is an observation, not a recommendation. To be totally frank I have not been following the commission's work extremely closely. I have downloaded and printed out a copy of the initial report, but I have not read it from cover to cover.

I do offer this observation and it is hopefully constructive in some fashion. The observation is that I see a potential parallel between the ongoing work of the commission and the discourse that is being produced through this process.

I mean: what is being said about the colonial past and about Belgium today and about Belgian-Congolese relations and Congolese-Belgian relations. I see a parallel between the current discourse and the discourse that was produced during the colonial era, about Belgium and about the Congo and about the colonial experience. And specific, like I said, in terms of colonial discourse, I would go back to an area where I really got started researching and writing about the Belgian colonial past, which was about Belgian propaganda.

This is – going back to the first book that I wrote – propaganda that was produced, in particular during the Belgian State-Rule era, so from around 1908 to 1960. This is propaganda that was produced in Belgium, overwhelmingly for Belgians, to try to promote the colony among Belgians, to gin up enthusiasm for having a colony in Central Africa. And I do see – maybe it is just a strange coincidence in a way – that there is a parallel between this propaganda and the discourse that it produced, and the discourse that has been produced today. I don't mean to imply. Please don't infer that I am saying that the work of the commission is propagandistic; that is not what I am trying to say. I think that it is a bigger point.

So, to try to tease out this parallel: today, I see that the commission is having a reason out of a sense of "ill-ease" in Belgium, a sense of discomfort with the present and with the colonial past. This ill-ease with the colonial past goes back in many ways to a number of issues that the speakers here this morning have talked about: colonial violence, forced labour which we were just hearing about in Rwanda and Burundi, colonial racism – these sorts of things, which then lead into what is discussed in the commission's initial report, questions today of reparations and issues about development and how Belgium might contribute – or further contribute – to development in Central Africa, et cetera.

So there has been an ill-ease within Belgium regarding this colonial past and its legacies in the present. Interesting to notice, is that there is a sense that Belgium did something wrong in Africa during the colonial era, and somehow this has to be addressed today. I am not intimately familiar with the commission's work, but it seems that Congo and central Africa recede from the picture in many ways. If you look at the initial report, it's really about Belgium and not so much about the Congo and Belgian actions there. This is an observation, not necessarily a criticism. I read the commission's work in a sense as Belgians talking to Belgians about what happened in the past and the legacies in the present.

To my mind there seems to be a kind of parallel with the colonial era. I studied propaganda. A lot of it was state propaganda, and church propaganda, from individual efforts, local colonial clubs and so on. A lot of the propaganda produced from 1908 to 1960 though was produced by the Belgian State to try to generate an interest in the overseas colony. A lot of this propaganda revolved around the idea of *la mission civilisatrice*, 'the civilizing mission overseas'. You see this in French discourse about colonialism, and also in other places of course. It is not exclusive to Belgium. The idea behind the civilizing mission was that Belgium was going to bring civilisation to the Congo. That message has been told to Belgians again and again over decades. It was a message of altruism: Belgium is bringing something good to Africa, and that's just *good*. The reality is something else, but the idea behind the civilizing mission is altruism: 'Belgium is doing this out of the goodness of its heart'. I would argue that I don't think that message is true, at all, but I believe that people believed this message. I think there is a very limited truth to that idea behind the civilizing mission, and you can look at that in different ways. You can critique the idea of the civilizing mission in different ways, but let me point

to what happened at the end of the empire, the end of the colony and Congo's independence in 1960, as I think suggestive of how this civilizing mission was not what it was claimed to be.

The Congo gained its independence in June of 1960. At that time there were about 88.000 Belgians in the Congo, and they were part of the bigger picture of bringing civilisation to the Congo. Within weeks after the independence nearly half of those Belgians left the country. Most of the Belgians left the Congo in a couple of years afterwards. So the number of Belgians dropped precipitously.

If you look at education about central Africa in Belgium around 1960, it drops off the map precipitously. Education in grade school about the Congo was limited to begin with, but when you look at textbooks and at how much time was dedicated to education about central Africa in Belgian grade schools and high schools, it dropped off dramatically. Education at university level in Belgium continued but it declined rapidly to a point where there was almost nobody at university level teaching African history.

These changes around 1960 revealed the reality of Belgian interest in the Congo. Belgians were largely interested in the Congo because of the Belgians in the Congo, not because of an altruistic desire to help people in another part of the world. Had that been the case, you would have seen Belgians sticking around, you would have seen interest remaining at a relatively significant level. This is not what happened in the nineteen sixties, seventies, eighties and so forth.

So it is fair to say that the state discourse about the colony during the colonial era was the following: even though it was framed as an altruistic civilising mission to help people in far off lands in central Africa, in reality in the colonial era Belgians were talking to each other about themselves in the Congo, even if there were people that fully and sincerely believed that they would engage in an altruistic mission.

So I believe the commission is to a certain extent an exercise of Belgians speaking to themselves.

This is not necessarily a form of criticism, but a comment on how the commission's ongoing work is framed. It makes a lot of sense that Belgians are talking to each other about this, all Belgians. Since the 1990 there is a huge increase in the number of Belgians of Congolese descent living in the country. It makes perfect sense that these Belgians and other Belgians would be talking to each other

about the legacies of the colonial past. As to the discussions about needing to address things like the legacies of colonial violence and the Congo, the issue of reparations and who reparations would go to, it seems from my limited vantage point that the commission's work is lesser centred around what was going on in the Congo, than around what this has to do with Belgium and the Belgians.

These were my brief comments. Thank you for the invitation and I look forward to questions and answers.

De **voorzitter**: Thank you, professor Stanard. Although you didn't prepare a presentation, you still gave us some food for thought.

De heer Ludo De Witte, auteur, krijgt nu het woord.

Ludo De Witte: Mijnheer de voorzitter, bedankt voor de uitnodiging. Ik verdedig de stelling dat het voor de commissie essentieel is om te focussen op de beslissende rol van de Staat tijdens de dekolonisatiejaren en dat die periode moet worden opgevat als de transformatie van het kolonialisme in neokolonialisme. Zo niet blijven de betekenis en de actualiteit van het koloniale verleden ondergewaardeerd.

Vervolgens illustreer ik die stelling met resultaten van mijn research over de dekolonisatie van Burundi, met een zijsprong naar Rwanda. Rwanda en Burundi vormen overigens een veelzeggende lacune in uw expertenrapport, dat terzijde.

De dekolonisatiejaren zijn een scharnierperiode waarin het kolonialisme vervelde tot neokolonialisme. Het neokolonialisme is de voortzetting van het kolonialisme met andere middelen, namelijk het waarborgen van de continue stroom van grond- en bodemstoffen naar de wereldmarkt, met behulp van Afrikaanse leiders. Kolonialisme en neokolonialisme zijn verschijningsvormen van imperialisme. In een eerste fase gebeurde dat met kolonies; in een tweede fase via zwarte zetbazen van formeel onafhankelijke landen.

Men spreekt van de vloek van de natuurlijke rijkdommen: sommige landen zijn te rijk opdat imperiale machten hun soevereiniteit zouden respecteren. De *éminence grise* van de Amerikaanse diplomatie, Henry Kissinger, zei ooit dat petroleum een te belangrijk goed is om in handen van Arabieren te laten. Wat hij zei over aardolie, geldt in de optiek van het financieel-economische centrum voor alle strategische grondstoffen in het Zuiden of anders gezegd, de periferie'

Dat mondiale imperiale systeem is springlevend. Ik geef twee voorbeelden. De afdrachten van de Gécamines, opvolger van de Union Minière, waren bij de onafhankelijkheid goed voor 70 procent van de staatskas, maar vandaag, hoewel de koperproductie sindsdien is verdubbeld, zijn die afdrachten nog goed voor amper 17 procent van het staatsbudget, en dat van een staat die nog slechts een schim is van die van 60 jaar geleden!

De opbrengsten verdwijnen in de zakken van het grootbedrijf, tussenhandelaren en corrupte leiders.

Een ander voorbeeld betreft de landroof. Leopold II verklaarde kolossale gebieden in Congo vacant om die prompt in beslag te nemen. Meer dan een eeuw later heeft het ecologisch imperialisme echter mondiale vormen aangenomen. De agro-industrie en investeringsfondsen leasen of kopen in de periferie uitgestrekte gebieden landbouwgrond. In 2015 is dat goed voor 265 keer de oppervlakte van België!

De verwerking van ons koloniale verleden is natuurlijk belangrijk. Maar ik pleit voor nog meer aandacht voor de dekolonisatieperiode, want ernaar kijken verhindert dat we het koloniale tijdperk zouden opvatten als een afgesloten hoofdstuk, alsof met de onafhankelijkheid een radicaal nieuw tijdperk zou zijn ontstaan waarin niet bezetting, roof en uitbuiting, maar *bad governance* van zwarte autocraten armoede en onderontwikkeling verklaren. Kortom, neokolonialisme als voortgezet kolonialisme opvatten, zorgt voor een beter begrip van de wereld waarin we leven, want het doorprijkt de mythe dat mondiale vrijhandel vandaag zorgt voor een zogenaamd *even playing field* voor alle spelers. Dat is een mythe die ons helpt om ons zelfvoldaan te wentelen in postkoloniale onschuld.

Ik beklemtoon dat, want een analyse van de dekolonisatie en de omslag naar neokoloniale regimes als een voortzetting van het imperialisme met andere middelen is in het politieke en academische discours nog steeds een taboe. Die analyse ontbreekt bijvoorbeeld ook in het historische luik van het expertenrapport van de commissie. Slechts enkele lijnen worden eraan besteed, en dan nog in omfloerste bewoordingen. Niet alles is terug te voeren tot de kolonisatie, zoals het rapport lijkt te suggereren.

Hedendaags racisme heeft zeker wortels in ons koloniaal cultureel archief, maar een krachtiger aanjager van suprematie, xenofobie en racisme zijn de aanhoudende overheersing en exploitatie van de periferie door de laatkapitalistische

metropolen. Raciale denkbeelden moeten die dominantie rechtvaardigen.

De dekolonisatie van Burundi en Rwanda illustreert mijn stelling.

Rwanda en Burundi vormden samen een voogdijgebied dat de VN aan België had toegewezen, met de opdracht om het gebied naar onafhankelijkheid te leiden. Dat gebeurde onder toezicht van de Voogdijcommissie van de VN. In die commissie had het Zuiden een groot gewicht en daar bereikte de animositeit tegen België eind 1960 een hoogtepunt. De Katangese secessie, de omverwerping van de Congolese regering, de aanvoer van huurlingen, de gevangenneming van Lumumba door Mobutu, het bezorgde België het statuut van diplomatieke paria.

Brussel had te kennen gegeven de populaire leider Louis Rwagasore, die in koloniale kringen werd gepercipieerd als de zogenaamde Burundese of de kleine Lumumba, te verbieden om aan politiek te doen. De Algemene Vergadering van de VN riposteerde met een resolutie: België moest vrije verkiezingen, mét deelname van Rwagasore, organiseren. Op 20 januari 1961, drie dagen na de moord op Lumumba, plooidde de Belgische regering, op hun kabinetsvergadering, voor de eis van de VN en de druk van haar NAVO-partners: zij oordeelde dat zij onmogelijk zowel de nakende aankondiging van de dood van Lumumba, die zonder twijfel in haar schoenen zou worden geschoven, kon incasseren, als de VN-resolutie over Burundi negeren. Rwagasore zou aan de verkiezingen van september 1961 mogen deelnemen.

Brussel betaalde zo in Burundi de politieke prijs voor de verwoesting van de Congolese democratie, want Rwagasore won op verpletterende wijze de parlementsverkiezingen. Minder dan een maand na de verkiezingen, op 13 oktober 1961, werd de kersverse premier vermoord door zijn Burundese politieke tegenstanders. Opposanten hadden van de resident van Burundi, de hoogste ambtenaar, het signaal gekregen dat hij Rwagasore dood wou en hij verzekerde dat de moordenaars op bescherming konden rekenen. Verzekerd van die steun, waren de moordenaars erg nonchalant te werk gegaan, wat het Voogdijgerecht verplichtte hen toch op te pakken. Er kwam een onderzoek en een proces waarin de Voogdij haar rol in de misdaad uit beeld hield. De moordenaar kreeg de doodstraf; zijn opdrachtgevers lange gevangenisstraffen.

In de commissiebijeenkomst van 31 januari wees ik er al op dat documenten aan het oog van

onderzoekers werden onttrokken. Zo werd een geheim onderzoek van de procureur des Konings van Brussel naar de rol van de Voogdij in de moord vernietigd.

Die enquête van procureur Raymond Charles kwam er onder impuls van Belgische medestanders van de veroordeelden, waarvan koning Boudewijn een van de actiefste was. Met het onderzoek wilden ze de Belgische regering ervan overtuigen de veroordeelden uit Burundi te exfiltreren.

Op basis van zijn strafonderzoek kwam de procureur des Konings van Brussel tot het besluit dat resident Roberto Regnier, de hoogste ambtenaar, medeverantwoordelijk was voor de moord. Gezien de gedeelde verantwoordelijkheid, zo luidde zijn advies, mocht de moordenaar niet worden geëxecuteerd. Minister van Buitenlandse Zaken Spaak hield evenwel geen rekening met zijn advies en beval kort voor de onafhankelijkheid de executie van de moordenaar en de overdracht van de andere veroordeelden aan de Burundese autoriteiten. Burundi executeerde zes maanden later die medeplichtigen. Procureur des Konings Charles stelde geen vervolging tegen resident Regnier in, zodat de Belgische rol in de moord buiten beeld bleef.

Procureur des Konings Charles klasseerde het dossier zonder gevolg en het werd nadien dus vernietigd. Gelukkig vond ik een synthese van zijn onderzoek in de Britse National Archives. Dat document, samen met confidenties van procureur Charles zelf uit zijn privéarchief, maken het mogelijk om onweerlegbaar te besluiten dat België een grote verantwoordelijkheid draagt in de moord op Rwagasore.

Precies zoals de moord op Lumumba voor Congo zwaarwegende consequenties had, heeft de eliminatie van Rwagasore de onafhankelijkheid van Burundi gehypothekerd. Twee belangrijke gevolgen moeten worden vermeld. Ten eerste zorgde de misdaad voor een feitelijk eenpartijstelsel van Rwagasores partij, want de belangrijkste oppositieleiders werden voor hun betrokkenheid bij de moord ter dood gebracht. Ten tweede verpersoonlijkte prins Rwagasore, eerstgeboren zoon van de koning, het bindmiddel tussen Tutsi en Hutu, voor wie de loyaliteit aan de monarchie totaal was. Zijn verdwijning gaf vrije baan aan de onderhuidse spanningen veroorzaakt door de racistische praktijken waarmee de Voogdij haar overheersing had versterkt.

Zoals in Congo zorgde de moord voor een onthoofde, ontredderde elite, die bovendien amper

de tijd had gekregen om zich de mechanismen van een democratische rechtsstaat eigen te maken. Bij ons hadden we 150 jaar nodig om een volwassen parlementaire democratie uit te bouwen.

Hoe had Burundi, waar amper enkele maanden echte politieke bewegingsvrijheid bestond, dat dan wel gekund?

Zoals in Congo kwam ook in Burundi de dekolonisatie te laat en de onafhankelijkheid te vroeg. De kolonisator klampte zich immers vast aan zijn koloniale rijk en probeerde de *exit* uit te stellen. Wanneer de onafhankelijkheid zich dan toch opdrong, kwam het land in handen van een gehavende, onvoorbereide elite. De weg lag open voor een regressie naar een regime dat erg veel lijkt op het vroegere koloniale bewind. Het Burundese politieke bestel vervelde tot een militair regime, precies zoals dat ook in Congo en Rwanda gebeurde.

De installatie van een etnische dictatuur rond pro-Belgische Hutuleiders in de jaren voor de Rwandese onafhankelijkheid lag buiten het opzet van mijn boek *Moord in Burundi/Meurtre au Burundi*, waarin ik de dekolonisatie van Burundi analyseer. Toch stootte ik bij mijn *research* op nuttig materiaal over Rwanda. Ik vermeld twee documenten.

In een brief van gewezen minister van Congo en Rwanda-Burundi Maurice Van Hemelrijck aan minister van Afrikaanse Zaken Harold d'Aspremont Lynden van begin 1961 weerklinkt een noodkreet over de etnocratie in Rwanda. We zijn dan anderhalf jaar voor de onafhankelijkheid van het land. Na decennia van steun aan de collaborerende Tutsi-elite had de kolonisator een strategische ommezwaai doorgevoerd: de Voogdij dumpde de Tutsiaristocratie, die nationalistische aspiraties begon te ontwikkelen, en begon dociele Hutuleiders te steunen, in naam van de democratische rechten van de meerderheid. De etnische verhoudingen tussen Hutu en Tutsi, die doorheen de koloniale periode waren gecodificeerd en verhard, degenereerden in etnisch geweld. Er werd een Belgische militair resident aangesteld die de democratische Huturevolutie met harde hand oplegde.

Dit schreef Van Hemelrijck in zijn brief aan zijn partijgenoot en minister van Afrikaanse Zaken: "Het gevaar van de uitroeiing van de Tutsi is reëel.

Het leven van dat ras, dat 15 procent van de bevolking vertegenwoordigt, staat op het spel." Hij vreesde het ergste: "Het Rwandese leger in oprichting bestaat uit 2.000 fanatieke Hutu. Als een

muitertij zou uitbreken, dan is de jacht op de Tutsi geopend." Een VN-rapport was even alarmerend: "Een raciale dictatuur is in Rwanda geïnstalleerd. Het ene repressief regime is vervangen door een ander. Extremisme wordt beloond en het gevaar bestaat dat de Tutsiminderheid weerloos zal zijn tegenover misbruiken."

In zijn brief wees Van Hemelrijck ook op de rol van de Voogdij in de moordpartijen: "De administratie kreeg de morele opdracht om de Tutsi te vervolgen. Een dozijn Europeanen hebben zich tijdens de onlusten ware moordenaars getoond." Van Hemelrijck vroeg hun vertrek en ook dat van de nummer 1 van de Voogdij.

Het vervolg kennen we: wat Maurice Van Hemelrijck anderhalf jaar voor de onafhankelijkheid van Rwanda vreesde, werd vrijwel onmiddellijk bewaarheid.

Zonder alles te willen herleiden tot de koloniale racialisering van bevolkingsgroepen en zonder de verantwoordelijkheid van de lokale elites te miskennen, moet worden erkend dat in het koloniale tijdvak, en niet het minst in de dekolonisatieperiode, de wortels zijn terug te vinden van het etnisch geweld en de genocides die Rwanda en Burundi in de decennia na de onafhankelijkheid hebben verscheurd.

De voorzitter: Bedankt, mijnheer De Witte. We hebben geen verbinding meer kunnen maken met professor Kiangu. Ik stel voor dat we de gedachtewisseling aanvatten. We beginnen met de vragenronde. De heer Defossé vraagt het woord.

Guillaume Defossé (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je remercie les orateurs pour leur intervention. J'ai plusieurs questions et je vais essayer de les passer en revue par ordre chronologique de passage. Tout d'abord, j'aimerais remercier les professeurs Lauro et Henriët pour leur démarche, qui vise à compléter ce que nous avons déjà entendu et à enrichir les débats qui peuvent être un peu agités. Nous avons, avec vous, un apport scientifique de grande qualité qui complète ce livre, dont je fais la promotion chaque semaine sur le Congo colonial en question. Je trouve qu'il est vraiment remarquable.

De cette intervention, je retiens notamment les trois mises au point essentielles du Pr. Lauro qu'on a entendues. Il était important de pouvoir entendre ces propos dans notre assemblée et certainement dans notre commission. Pour rappel, l'unanimité des experts académiques sur les atrocités de la colonisation, sur les violences systémiques, sur le racisme d'État. On peut faire le parallèle avec ce

que vous dites. C'est comme si aujourd'hui, des gens niaient le réchauffement climatique contre le consensus scientifique. Ce serait le même fonctionnement et cela ne pourrait se faire que par aveuglement idéologique ou par mauvaise foi. Je pense qu'il faut entendre le monde scientifique et il faut pouvoir tirer les conséquences. C'est une question de bonne gouvernance pour nous en tant qu'élus.

La concurrence entre les opprimés est la deuxième mise au point que j'ai entendue. On ne peut pas mettre en concurrence la population colonisée et la population ouvrière de Belgique. Je trouve que cela résonne par rapport à de nombreux débats qu'on a entendus et finalement, la concurrence entre les empires coloniaux. A-t-on été mieux ou moins biens que les autres? La question ne se pose pas. Cela pourra paraître un peu trivial, mais c'est comme quand un enfant revient avec des mauvaises notes et dit à ses parents que les autres étaient moins bons. Cela ne change rien, il a eu des mauvaises notes. Il faut pouvoir le dire. Je pense que les propos qui ont suivi votre intervention ont montré à quel point ces mises au point étaient nécessaires.

J'ai quelques questions plus précises. Vous avez parlé d'un État faible, qui n'a pas d'autre manière d'exercer son pouvoir que via la force et la violence. On parlait de la Pax Belgica qui n'était imposée que via force et violence. Je trouve que c'est intéressant car cela va à l'encontre de l'argument, selon lequel "il n'y avait presque pas de personnel et on ne contrôlait pas vraiment le Congo". J'ai entendu certaines personnes dire cela. Au contraire, cette absence de personnel a apparemment renforcé la violence. Confirmez-vous cela?

Par ailleurs, j'entends que vous avez parlé de fonctionnaires corrompus en disant que beaucoup étaient corrompus. Selon vous, cette corruption affaiblit-elle la responsabilité de l'État ou la renforce-t-elle? Quelle est votre opinion à ce sujet?

On a parlé d'inspiration mutuelle – toujours sans faire de concurrence entre les empires coloniaux. Vous dites que la Belgique s'est beaucoup inspirée de ce qui se faisait dans d'autres empires coloniaux. La Belgique elle-même a-t-elle inspiré à d'autres États coloniaux des législations qu'elle-même avait appliquées au Congo et Rwanda-Burundi? Quelles seraient les législations à avoir été transposées dans d'autres situations coloniales?

Si j'en viens aux questions sur les tribunaux qui étaient différents selon que vous soyez indigènes

ou non indigènes, a-t-on des traces des jugements des tribunaux? En termes de peine, étaient-elles aussi différentes, voire plus violentes, si la personne concernée était indigène ou non? Cette question s'adresse également au Pr. Mukuri concernant le territoire Ruanda-Urundi. Enfin, dans votre formidable livre, il y a un chapitre intéressant sur le rapport qu'entretenaient les colons avec les femmes colonisées. J'aurais voulu en savoir plus sur la façon dont cela fonctionnait et sur les points forts que vous avez identifiés concernant ce déséquilibre. Je serais ravi de vous entendre développer ce chapitre de votre livre.

J'en viens aux propos de l'ambassadeur Nijskens. C'est dommage que l'on n'ait pas pu bien entendre M. Nijskens, surtout qu'il a une parole qui est à la marge du consensus scientifique et qui flirte clairement avec une nostalgie coloniale. Je trouve que c'est important de pouvoir aussi entendre cette parole réactionnaire car je crois que, pour certaines personnes en Belgique, il s'agit d'une parole qui vibre. Les gens qui ont été imprégnés de propagande coloniale – mes arrière-grands-parents, mes grands-parents – auraient pu avoir ce genre de discours. C'est important que l'on puisse l'entendre et démontrer scientifiquement que ces propos ne résistent pas à l'analyse scientifique.

Quand j'entends les propos de l'ambassadeur, j'ai l'impression que c'est un paradis et que les Congolais sont ingrats d'avoir demandé leur indépendance. Pour un ambassadeur, c'est normal puisque sa fonction est de défendre son État, y compris l'indéfendable.

Pour nous aider, quelle était la formation scientifique de l'ambassadeur Nijskens, était-il lui-même historien? J'avoue que je n'ai pas eu le temps de regarder les CV de nos invités. Peut-être est-il historien – ou pas, ce qui n'enlève pas forcément à son expertise, mais cela m'intéresserait d'avoir cet avis.

M. l'ambassadeur nie-t-il le caractère des violences systémiques et du racisme d'État à l'encontre du consensus scientifique? Il me semble avoir entendu au tout début de votre intervention que la Belgique n'avait rien à voir avec l'État indépendant du Congo. Or, il me semble, lors des auditions que nous avons eues précédemment, que l'État a quand même été un soutien financier important à Léopold II. Selon vous, n'y avait-il vraiment strictement aucune responsabilité et implication de l'État belge dans l'État indépendant du Congo ou était-ce généralement dans l'administration du Congo? Je pense que nous sommes assez d'accord sur ce point.

Concernant la croissance, j'ai entendu qu'il s'agissait d'un pays qui a eu une forte croissance pendant la période coloniale. J'ai l'impression que c'était le seul point d'évaluation. Je prends la question des quotas que vous avez évoquée. Je vous entends les défendre comme si cela n'avait pas eu d'incidence sur l'exploitation des ressources et des gens. Selon vous, les quotas imposés étaient-ils soutenables? Quand vous dites qu'après, il y a eu un déclin, pensez-vous que nous ayons laissé le pays dans l'état de se gérer de manière autonome financièrement et politiquement?

Par ailleurs, au-delà de la question de la croissance, quel est l'impact sur la population en termes sociaux, culturels, psychologiques – et autres – de la présence coloniale belge sur place?

Enfin, concernant la question du racisme, je vous entends dire qu'il n'y qu'une seule race. Je suis d'accord avec vous. Par contre, je crois qu'il y a des personnes qui sont racisées – c'est-à-dire qu'elles sont discriminées sur la base d'une prétendue race. Cela me semble être un fait objectif. De la même manière que je peux dire que je suis pour l'honnêteté, et ce faisant, je pourrais dire que je considère que personne n'a jamais été volé ou arnaqué dans sa vie. L'universalisme ne fonctionne que quand tout le monde est universaliste. Or, je crains que cela ne soit malheureusement pas le cas. Ce serait donc nier l'existence du racisme de dire que comme il n'y qu'une seule race, il n'y a pas de racisme. Considérez-vous que l'État belge s'est comporté au Congo, au Rwanda et au Burundi comme s'il n'y avait qu'une seule race humaine?

J'en viens aux questions concernant le Pr. Mukuri. J'aimerais d'abord dire que je suis vraiment content d'avoir des experts du Ruanda-Urundi. Comme on l'a dit à plusieurs reprises, cela manque dans nos auditions. C'est vraiment important d'avoir aussi cette parole là. Vous avez parlé de la déstructuration de la société et de la réorganisation forcée des structures de pouvoir. Quelles étaient les répercussions aujourd'hui de cette déstabilisation d'une population entière, notamment bien sûr sur la question des violences entre Hutu et Tutsi jusqu'au génocide au Rwanda en 1994? J'aimerais avoir votre avis sur le rôle de la Belgique dans ces déstructurations et donc dans ces violences.

Par ailleurs, vous avez aussi parlé du réservoir de main-d'œuvre que constituaient le Burundi et le Rwanda pour le Congo. Je m'en étonne un peu. Je voudrais savoir quelle en était la raison. Pourquoi est-on allé chercher des gens au Rwanda et au Burundi? Est-ce parce qu'il n'y avait plus assez de

Congolais qui étaient en état?

Le président: Le professeur Mukuri n'est plus là, mais vous pouvez peut-être envoyer vos questions par e-mail au secrétariat, qui les fera parvenir.

Guillaume Defossé (Ecolo-Groen): Monsieur le président, j'enverrai mes questions qui, je pense, méritent de recevoir une réponse.

Je suis frappé d'entendre que l'histoire du Burundi n'est pas enseignée de manière suffisante dans l'enseignement burundais et de voir le lien direct qui est fait avec l'absence de recherche sur l'histoire du Burundi. À partir du moment où on a augmenté le nombre d'heures que les élèves avaient sur l'histoire du Burundi, cela a aussi augmenté le nombre de recherches. Je pense que c'est valable pour nous aussi. Nous avons un déficit dans l'enseignement de la colonisation et c'est certainement pour cela que la propagande? est toujours aussi forte. Je pense qu'un meilleur enseignement de la colonisation pourrait faire partie de nos recommandations.

Professeur Ndaywel, considérez-vous que la propagande coloniale belge a encore un effet sur les populations congolaise, burundaise et rwandaise? Même si elle était en priorité destinée à des Belges, qu'en est-il de l'impact actuel sur les populations concernées?

Je voudrais remercier le Pr. Stanard pour son analyse de notre commission et notamment sur le fait qu'elle parle un peu trop aux Belges et peut-être pas assez aux populations locales, anciennement colonisées. Je pense que c'est un enjeu important dont nous devons nous saisir, en tant que commission.

M. De Witte, pensez-vous qu'il faudrait une commission spéciale, voire une commission d'enquête sur l'assassinat du prince Rwagasore, de la même manière qu'il y en a eu une sur l'assassinat de Lumumba? Enfin, vous parlez du rôle de l'État belge dans le processus de la décolonisation. Pourriez-vous faire la lumière sur le rôle de la Belgique et des entreprises dans la tentative de sécession du Katanga en 1961? C'est un petit peu en dehors de la période qui nous occupe, car nous sommes censés nous arrêter en 1960. Néanmoins, comme cela ne dépasse cette date que de quelques mois, j'espère que le président acceptera ma question.

Kurt Ravyts (VB): Professoren Lauro en Henriët, u ziet in verband met het laboratorium van de mondialisatie een inspiration mutuelle, waarbij kolonistoren elkaar beïnvloeden. U vermeldde

onder andere juridische samenwerking. Het zou interessant zijn dat de commissie daarop zou inzoomen en dat er meer vergelijkend onderzoek zou worden verricht tussen het Franse en het Engelse koloniale rijk, Nederland met zijn kolonie Indonesië en België. Dat is wat onderbelicht. Is dat in de historische wetenschap ook onderbelicht? U gaf de indruk van wel.

De heer De Witte is kennelijk verliefd op de term analyse scientifique. Ik ook. Wanneer het dan echter bijvoorbeeld over dat vergelijkend onderzoek gaat, zegt hij dat dat niet nodig is. Dat heeft helemaal niets te maken met de vraag of de ene slechter was dan de andere. Ik stel die vraag op een objectieve wijze vanuit wetenschappelijk inzicht, dat voeding zou moeten geven aan de commissie.

DIGICOLJUST is een zeer interessant onderzoek over koloniale rechtspraak, dat ik alleen maar kan aanmoedigen.

Ik weet niet zeker of de eerste twee sprekers dit hebben gezegd, maar het is natuurlijk waar dat het Parlement de koloniale actieradius heeft afgedekt doorheen de talrijke decennia. Daarom heb ik gevraagd, mijnheer de voorzitter – u zult zich dit wel herinneren – om de archieven van de Kamer en de Senaat te raadplegen om te onderzoeken wat hierover is gezegd tussen 1908 en 1960. Ik besef dat het een omvangrijk werk is, maar ik denk dat het toch noodzakelijk is. Desnoods mag dat werk over de zomer worden getild, maar we zouden de gegevens hierover moeten verzamelen.

De **voorzitter**: We hebben die vraag genoteerd. Ik heb de vraag gesteld en uw verzoek wordt reeds behandeld.

Kurt Ravyts (VB): Om op het relaas van ereambassadeur Nijskens terug te komen, wat de diversiteit aan stemmen en de rijkdom aan opinies betreft, kan ik zeggen dat dat inderdaad gedeeltelijk het geval is. Hoe dan ook worden we nu al voor de tweede keer geconfronteerd met een visie die tegen de wetenschappelijke consensus ingaat.

Ik deel die wetenschappelijke consensus, maar ik wil ze wel wat verrijnd zien. Geschiedenis is nooit een ongenueanceerd zwart-witverhaal. Wat wel een zwart-witverhaal is, is een geschiedschrijving die ideologische doeleinden dient. We hebben dat de voorbije maanden, weliswaar op een zeer rustige wijze, ervaren. Dat is geen probleem, maar ik denk ook dat de heer Nijskens' visie geventileerd moet kunnen worden. In dat verband stel ik vast dat het tussentijdse verslag relatief weinig aandacht

besteedt aan de slavenhandel in de periode van Congo-Vrijstaat en zelfs in de jaren voordien, nabij Zanzibar.

Ik verwijs bijvoorbeeld naar de discussie over het monument op de dijk van Blankenberge en het verhaal over Lippens, wat natuurlijk een geromantiseerde, overdreven, heroïsche verbeelding is. Toch mogen we ook dat aspect van de historische werkelijkheid niet uit het oog verliezen.

Mijnheer De Witte, u bent hier de voorbije maanden al eens geweest. Ik heb toen ook gezegd dat er best zou worden ingezoomd op de periode na 1960, zeker gelet op de impact op de publieke opinie van het fenomeen Mobutu of wat u de marionetten van de neokolonisatie genoemd hebt. Ik ben ervan overtuigd – daar verschillen we ongetwijfeld van mening – dat dit aspect van de geschiedenis veel meer de publieke opinie heeft beïnvloed dan een of andere raciale theorie van het begin van de twintigste eeuw of het einde van de negentiende eeuw.

Daar ligt deels de oorsprong van ideeën als ze kunnen niets en ze brengen er sociaaleconomisch niets van terecht. Uw historische werken, die ik voor een deel ook gelezen heb, zijn belangrijk, maar u schrijft natuurlijk vanuit uw ideologische achtergrond. Dat is ook normaal.

U merkt terecht op dat Rwanda en Burundi een lacune zijn in ons verhaal, hoewel we dat vandaag al wat remediëren.

De stroom van grond- en bodemstoffen, verschijningsvormen van imperialisme, vandaag is dat ook China. Daar is trouwens een uitstekend boek over verschenen van de journalist Erik Bruylant. Mijnheer de voorzitter, u zou schrikken als u hoort hoeveel van die bodemstoffen dienstig zijn voor de instrumenten en voorwerpen die leiden tot meer hernieuwbare energie. U zou ervan schrikken. Verder gaat het over hoe in de kobaltmijnen jonge Afrikanen niet meteen op stichtelijke wijze worden behandeld op sociaal vlak. Maar goed, dat zou ons ongetwijfeld te ver leiden.

Als laatste puntje herhaal ik wat ik vorige week heb gezegd, namelijk dat er in deze commissie heel vaak over koloniale propaganda wordt gepraat. Vorige week heb ik nog eens gezegd wat ik versta onder propaganda, en niemand heeft toen nee gezegd. Dat was dus het verdraaien van de werkelijkheid, het overbeklemtonen van een bepaald aspect van de werkelijkheid en dergelijke meer. Mijn vraag is echter als alles wat de bevolking in de twintigste eeuw van de Staat heeft

gekregen propaganda was, wat was dan de werkelijkheid? Ik bedoel daarmee niet zozeer de sociale werkelijkheid van exploitatie en dergelijke meer, wat inderdaad een vorm van slavenarbeid was. Wanneer men echter in het begin van twintigste eeuw foto's nam van Congolezen of beelden maakte zoals de foute beelden in het AfricaMuseum en als dat allemaal propaganda was, wat was er dan wel? Wat was de werkelijkheid dan wel?

Ik bedoel volgende absoluut niet spottend of pejoratief, ik gebruik dit gewoon om het duidelijk te illustreren. Ik denk niet dat de Congolezen van toen – bijvoorbeeld in 1898 – in dezelfde kleding rondliepen als de professoren die we hier op het scherm zagen. Ik wil dus maar zeggen dat ik nog altijd niet begrijp wat er racistisch of stereotiep aan is als men een zwart iemand in traditionele klederdracht afbeeldt, zoals in *Le Congo illustré*. Ik begrijp dat absoluut niet.

Men kan het mij niet uitleggen. Over het beeld van de krijger, die bijvoorbeeld met een mes een andere zwarte wil doden – de befaamde krijger van het AfricaMuseum – zegt men dan dat niet iedereen krijger was. Uiteraard niet, maar er waren wel krijgers. Verder gaat het over de traditionele klederdracht. Niet iedereen liep misschien met dergelijke zaken op het hoofd, maar er waren er wel die zo gekleed gingen. Ik begrijp niet goed wat daar propagandistisch aan is. Propaganda is voor mij zaken opzettelijk weglaten uit de werkelijkheid, ze verdraaien of ze overbeklemtonen. Die vraag is aan alle sprekers gericht. Ik blijf daarmee worstelen.

Nathalie Gilson (MR): Monsieur le président, je remercie tous nos intervenants en leur titre et qualité.

Je commencerai par une remarque préliminaire. La fois passée, nous avons évoqué la possibilité que certains intervenants puissent, depuis le Congo, le Rwanda ou le Burundi, avoir un contact avec l'ambassade afin de bénéficier d'une meilleure connexion, car des problèmes de connexion se posent régulièrement. Peut-être pourriez-vous, en tant que président, établir les contacts nécessaires, car nous avons encore de nombreuses auditions à ce sujet.

J'ai également entendu certains intervenants dire "on m'a demandé de parler de tel ou tel sujet" et d'autres dire "je ne savais pas que je devais faire une présentation". J'ignore comment se fait la communication, mais il serait préférable de communiquer le même message à tous les intervenants.

De voorzitter: Alle sprekers krijgen dezelfde e-mail met uitleg over de context en het mandaat van de commissie en met het verzoek een presentatie over een bepaald onderwerp te geven. We kunnen uw suggestie bespreken om standaard te voorzien in eventuele assistentie door de ambassade.

Nathalie Gilson (MR): Je crois d'ailleurs qu'un de nos collègues en avait fait la suggestion, M. Defossé, je pense. Je me permets d'appuyer sa demande.

Madame le professeur Amandine Lauro, je voudrais vous demander si, de manière générale, vous pourriez nous éclairer sur la méthode. Ma question s'adresse également à votre collègue, M. Henriët. La critique historique me pousse à vous demander quelle méthode et quelles sources vous utilisez dans toutes vos recherches. Quels matériaux documentaires utilisez-vous pour fonder ou appuyer vos études?

Dans une carte blanche, publiée conjointement en 2019, vous parliez tous les deux de l'argument récurrent, selon lequel il y aurait eu un complot britannique concernant la dénonciation des violences au Congo. Vous dites également que "la rhétorique coloniale de dédouanement, pourtant démontée dans de nombreux travaux, le fait qu'elle soit toujours mobilisée est sidérant. Dans le même ordre d'idées, le recours à la comparaison comme stratégie de disculpation témoigne d'une vision a minima".

Vous poursuivez comme suit: "Une telle démarche représente une impasse intellectuelle qui n'éclaire en rien la compréhension des violences coloniales". Il est exact qu'il faut absolument expliquer – et tel est votre rôle en tant qu'historien – et raconter tout ce qui s'est passé, et que tout cela doit se faire dans la plus grande transparence. D'où le lien avec ma première question: quelles sources, quels documents, quelle méthode de critique historique sont-ils utilisés pour appuyer le récit de ce qui s'est passé?

Par rapport à ce qui se passe actuellement dans notre société – et cela a été dit, étonnamment, par des intervenants, professeurs au Congo ou au Burundi – j'entends qu'ils ont justement tenu ce discours en disant "ne mettons pas tout à la poubelle, ne mettons pas tout sous le feu d'une critique et, surtout, d'une condamnation absolue!".

Ici en Belgique, on a en revanche un autre discours, qui occupe beaucoup d'espace public, du moins dans la presse et les médias. Ce discours semble plutôt vouloir condamner la Belgique et les

Belges pour avoir participé à cette entreprise de colonisation, ainsi que tout discours dit "bilantaire", qui condamne tout discours équilibré, etc.

Le fait de vouloir contextualiser – contextualiser ne veut pas dire justifier ou approuver –, autrement dit de dire qu'à l'époque, tout le monde avait une colonie, et certains pays européens avaient des colonies bien plus importantes (l'Empire colonial) ou bien plus anciennes que la Belgique (je pense notamment à l'Espagne ou au Portugal), le seul fait de dire cela est critiqué, parce c'est considéré comme une instrumentalisation ou comme un discours de propagande coloniale. À l'inverse, si on critique ce genre de discours, ne se laisse-t-on pas instrumentaliser par un autre discours, à savoir le nouveau discours décolonial, qui est celui qui est le plus accepté dans la société? Ne passe-t-on pas ainsi d'une instrumentalisation à une autre?

J'ai été frappée de voir, comme l'ont dit les intervenants du Congo et du Burundi, qu'on occulte ce qui se passe actuellement. Quelqu'un a dit ceci: "On est en prise, ici, sur place, avec des grandes puissances qui tirent parti de nos ressources de manière presque encore pire". Tout cela est frappant. Ne devrions-nous pas veiller à n'être instrumentalisés par personne, finalement? Ni par ceux qui voudraient défendre le colonialisme, ni par ceux qui voudraient condamner tout le monde, condamner tout l'Occident, condamner ses valeurs qui consistent à transmettre une connaissance, un enseignement, un progrès, et en même temps exploiter les ressources d'un pays.

J'ai été frappée, lors de cette séance, d'entendre tous ces discours. Veillons donc, nous tous, à ne pas être instrumentalisés par qui que ce soit!

Il était intéressant de rappeler la manière dont le Congo était géré à l'époque de l'État indépendant du Congo. Un État faible mais violent en même temps. On sait qu'un des arguments avancés lors du Congrès de Berlin était la traite des esclaves sur place. Avez-vous des éléments qui prouvent que la traite des esclaves et l'envoi de Congolais hors du Congo – ils passaient souvent par Zanzibar – ont diminué après l'arrivée des Belges au Congo? Même si cela n'occulte pas les autres événements négatifs qui se sont produits, disposez-vous de documents ou d'informations à ce sujet?

Vous avez parlé de la force publique. Qu'en est-il des recherches sur tous ces soldats congolais de la force publique? D'où venaient-ils et comment étaient-ils enrôlés? Par le biais des chefs coutumiers? D'autres recherches doivent-elles encore être effectuées sur le sujet? Manque-t-il des documents sur ces aspects-là?

Peut-on établir une distinction entre l'époque de l'État indépendant du Congo et l'époque qui a suivi, lorsque la Belgique était présente? La force publique s'est poursuivie avec la même composition, à savoir des soldats congolais sous les ordres d'officiers belges.

Vous avez parlé du travail forcé et de son interdiction à un moment donné. Pourriez-vous revenir sur ce point? Par quelle disposition ce travail forcé a-t-il été interdit? S'agissait-il d'un arrêté, d'un décret ou d'une disposition adoptée à la suite de la commission d'enquête sur les violences commises dans l'État indépendant du Congo, autrement dit par Léopold II en tant que monarque ou par la Belgique après 1908?

Ensuite, en ce qui concerne le travail forcé, comment les travailleurs étaient-ils recrutés? Comment se déroulait l'enrôlement? Se faisait-il par le truchement des chefs de tribu ou des chefs coutumiers?

Vous avez parlé du projet de coopération "Digicoljust", qui consiste en la numérisation des archives coloniales en matière judiciaire et vous nous avez rappelé l'objectif de ce programme. Ce qui m'amène à vous poser une question. Vous savez peut-être que les Archives générales du Royaume (AGR) sont en cours de numérisation et d'inventarisation et que ces processus posent des problèmes budgétaires. Nous avons discuté en commission de la situation des métis et du fait que, pour avoir accès à leurs informations généalogiques, il serait souhaitable que les Archives générales du Royaume puissent faire l'objet d'une validation légale afin que leur accès soit garanti.

En tant qu'historien, pensez-vous qu'avant de donner accès aux archives, il faille absolument terminer l'inventarisation et la numérisation de toutes les archives ou pourrions-nous prévoir des moyens d'accéder à ces archives avant que ces processus ne soient achevés?

Monsieur l'ambassadeur Nijskens, je vous remercie également pour votre contribution. En votre qualité de président de l'Union africaine et belge, avez-vous beaucoup de contacts sur place? Êtes-vous également, en tant qu'association, occupé par la récolte de témoignages? Un élément essentiel est effectivement de recueillir un maximum de témoignages de personnes qui ont vécu la colonisation et qui sont encore en vie. Je sais que certaines associations font ce travail essentiel. Avez-vous des liens avec le Congo pour pratiquer ce genre de récolte, d'interviews ou

d'enregistrements? Ces informations sont vraiment très utiles.

Voorzitter: Guillaume Defossé.

Président: Guillaume Defossé.

Je pense que nous n'avons pas entendu M. Sindani Kiangu, en raison d'un problème de connexion. Nous lui enverrons donc nos questions par e-mail.

Monsieur le professeur Isidore Ndaywel è Nziem, j'ai trouvé votre contribution très intéressante. Je sais que vous avez également beaucoup travaillé sur la décolonisation et les occasions manquées. Que pensez-vous en fin de compte de l'indépendance? Une table ronde s'est tenue en janvier 1960 et l'indépendance a été déclarée le 30 juin, alors que le discours officiel préconisait une indépendance "sans précipitation ni atermoiements funestes".

Ne pensez-vous pas qu'il y a eu un manque de prévoyance et un manque d'accompagnement de sa colonie par la Belgique? Si nous examinons la situation au niveau mondial, l'Inde a pris son indépendance en 1947. À l'époque, les historiens nous ont dit qu'en Belgique et au Congo, tout se passait comme dans le meilleur des mondes pour les colons qui s'y trouvaient et que la situation pourrait se poursuivre pendant longtemps. Et effectivement, cette situation s'est poursuivie pendant treize ans.

On sait qu'au moment de l'indépendance, les universitaires se comptaient sur les doigts de la main. À l'heure où on parle beaucoup, dans le langage courant, de *coaching*, pensez-vous qu'il y a eu un manque de préparation et d'anticipation par le gouvernement belge de l'époque quant à cette indépendance, qui aurait dû être mieux préparée et mieux accompagnée?

Monsieur le professeur Mukuri, vous nous avez rappelé l'influence et le rôle de la Belgique dans la dimension ethnique du Burundi. Vous avez dit qu'à un moment donné – après l'indépendance? –, la Belgique a changé son fusil d'épaule: elle misait plutôt sur le pouvoir des Tutsi, avant de miser sur l'ethnie Hutu.

Le **président**: Mme Gilson, je me permets de vous interrompre car le professeur Mukuri n'est toujours pas revenu. Je propose de lui transmettre les questions par écrit pour l'ensemble des intervenants, afin que nous ne parlions pas dans le vide.

Nathalie Gilson (MR): Dans ce cas, j'en ai

terminé, monsieur le président.

En ce qui concerne M. De Witte, j'ai bien entendu ses explications. J'avais, d'ailleurs, lu l'article qu'il avait écrit sur le sujet, et je n'ai pas d'autres questions à lui poser.

Jan Briers (CD&V): Professor Henriët, uw onderzoek gaat over de geschiedenis van koloniaal en postkoloniaal Congo vanuit een bottom-upoogpunt. Dat lijkt ons een interessante invalshoek, die we tot nu toe niet gehoord hebben bij de sprekers. Ik dacht dat historisch onderzoek steeds gebaseerd was op empirisch feitenonderzoek, maar voor onze commissie en haar aanbevelingen is het ook belangrijk het subjectieve aanvoelen van geschiedkundige gebeurtenissen en de interpretatie ervan door de inwoners van de drie landen vandaag in te schatten.

Kan uw onderzoek ons daarbij helpen of interpreteer ik dat verkeerd? Kennen de andere sprekers resultaten ter zake van andere onderzoeksprojecten en onderzoeksmethodes die onlangs bekend werden of binnenkort bekend zullen worden? Kunnen alle sprekers reflecteren over de subjectieve interpretatie van de geschiedenis door de hedendaagse Congolees, Rwandees en Burundees? Wat zijn de voorwaarden opdat zij een herstel- en verzoeningsbeleid als relevant en nuttig zouden ervaren?

Mijnheer Nijskens, de opdracht van de Koninklijke Belgisch-Afrikaanse Unie is het verkennen, bestuderen en voorstellen van strategieën voor samenwerking die voor beide partijen voordelig zijn. Hebt u concrete voorstellen om dat te realiseren? Die doelstellingen zijn, naar mijn mening, ook vervat in de opdracht van onze commissie.

Over de rol van de Staat zegt u dat de Belgische Staat geen enkele verantwoordelijkheid hoorde te nemen voor wat gebeurde in Congo-Vrijstaat. Begrijp ik dat goed? Kunt u dat wat meer duiden? U zegt ook dat grote delen van Congo geen problemen kenden? Over welke periode hebt u het dan?

Professor Stanard, uw invalshoek in *Decolonising Europe?* is uitermate boeiend.

Ons land is niet fier op zijn dekolonisatieproces en de impact ervan tijdens de jaren nadien. België heeft zeer veel fouten gemaakt. Heeft de interactie in Europa en het beleid van de grootmachten en de

internationale organisaties, het dekolonisatie-proces in Congo verzaamd, gecompliceerd of vergemakkelijkt?

U zegt dat de Belgen er nooit waren om de Congolezen te helpen en dat ze er ook vandaag niet zijn. Wat kunnen wij hieruit leren? Hoe gaan andere landen tegenwoordig om met hun voormalige kolonies?

Ik heb ook nog een vraag voor de heer Ndaywel è Nziem. U zegt dat onze koloniale politiek een mengeling is van Brits en Frans kolonialisme. Kunt u die stelling onderbouwen? U zegt ook dat ereambassadeur Nijskens excuses zoekt voor de activiteiten in onze vroegere kolonie, terwijl dat niet de bedoeling is van de commissie. Kunt zowel u, als ereambassadeur Nijskens hierop reageren?

Marco Van Hees (PVDA-PTB): Monsieur le président, je remercie tous les intervenants pour leur contribution fort intéressante. Je vais aborder quatre points, d'abord la question du consensus puisqu'elle a été mise en avant aujourd'hui spécifiquement et qu'elle revient fréquemment sous une forme ou une autre dans nos débats.

Certains politiques sont obsédés par le consensus et d'autres par l'inverse, adoptant une forme de relativité où toutes les thèses existent, mais aucune n'est correcte et où il est question de manipulation dans un sens ou dans l'autre. Je comprends que cela puisse heurter certains historiens qui interviennent. Évidemment, l'idée n'est pas de dire qu'il n'y aurait pas de débat parmi les historiens. De notre côté toutefois, en pratique, nous sommes une commission parlementaire et nous nous réunissons pour rendre des conclusions et des recommandations, ainsi que pour produire un rapport.

Je pense que c'est assez compréhensible de dire que dans ce rapport, on doit venir avec des faits historiques et qu'il est assez logique, d'un point de vue historique, de chercher - non pas un consensus - mais un endroit où une majorité d'historiens s'entendent sur un certain périmètre de faits avancés. Pour nous, il est important de pouvoir nous baser là-dessus pour pouvoir faire un rapport et, sur la base de ce rapport, produire des conclusions et des recommandations.

Je pense que les propos de l'ancien ambassadeur Nijskens confirment l'importance d'une telle démarche, de pouvoir montrer qu'il y a des thèses qui font plus ou moins consensus - ou un quasi consensus - et qu'on a aussi des thèses aberrantes au sens statistique du terme. Il ne faut

pas y voir une connotation autre. Il y a des valeurs moyennes et il y a des valeurs aberrantes qui se situent en dehors. Je pense qu'il s'agit d'une quête assez logique pour les commissaires.

Je pense que les propos de M. Nijskens sont aussi intéressants car ils viennent d'un ancien ambassadeur - c'est-à-dire un représentant de l'État belge. On pourrait aussi les analyser d'un point de vue historique pour comprendre l'action de l'État à l'époque coloniale ou post-coloniale.

Ensuite, j'aimerais aborder la question des violences et de la résistance. En ce qui concerne les violences, comme on l'entend parfois, le Congo belge est une colonie moins violente que sous Léopold II. Quelles sont les différences au niveau de cet aspect entre les deux situations coloniales?

En ce qui concerne la question de la résistance ou d'*agency* - un terme qui n'a pas de traduction en français, il me semble, je dois reconnaître que le concept m'a un peu échappé. Pourriez-vous revenir un peu dessus? En tout cas, j'ai l'impression que toute violence - comme on l'a dit, beaucoup de personnes que l'on a reçues ici ont dit que toute colonisation génère de la violence - génère des formes de résistance. Elles peuvent s'exprimer de différentes manières, mais on a quand même des récits historiques qui font déjà état de révoltes au sein de la force publique sous Léopold II. Ainsi, ces résistances existent. Il me semble que pour relativiser les résistances historiques, vous allez un peu à contre-pied, en donnant presque l'impression qu'il n'y aucune résistance formelle alors qu'elles existent aussi. Ce serait intéressant de préciser ce propos.

Cela concerne beaucoup de résistance juste avant et juste après l'indépendance de 1960. C'est une période charnière où l'on voit des révoltes importantes, avec des contre-révoltes ou des répressions de la colonie belge. Il y a aussi eu la guérilla de Moulele et même de Kabila - le père. Che Guevara vient même au Congo et se rend compte que les choses sont compliquées.

Cette résistance est une réalité, mais cela renvoie aussi à la période de la post-colonisation. Justement, la post-colonisation, le Rwanda et le Burundi sont les deux autres thèmes que je voudrais aborder. Ces deux sujets sont les éléments pour lesquels nous avons un manque sérieux dans cette commission. Nous l'avons déjà signalé, surtout pour le Rwanda et le Burundi. Et pour ma part, pour la période qui suit la colonisation.

Nous avons la chance, aujourd'hui, d'avoir entendu

deux intervenants aborder le sujet du Rwanda et du Burundi. C'est un manque qui est d'autant plus troublant que l'ONU reconnaît trois génocides dans l'histoire de l'humanité, dont l'un s'est déroulé au Rwanda en 1994. Et, dans notre commission, même si je ne pense pas que ce soit volontaire, on néglige la situation du Rwanda et du Burundi et le rôle que la Belgique a pu tenir dans ces événements, notamment en attisant les tensions ethniques. Nous en avons parlé tout à l'heure avec cette carte d'identité ethnique, sur laquelle j'aurais voulu avoir plus de précisions mais malheureusement l'intervenant n'est plus là.

Cette négligence de notre commission par rapport à ce point m'étonne fortement. Je me demande s'il ne conviendrait tout de même pas de chercher un moyen d'approfondir davantage ce sujet. Je sais que notre agenda est fort chargé. Peut-être faudrait-il demander un écrit? Je sais que le rapport préliminaire n'a pas fort développé cette question.

M. De Witte a étudié l'assassinat de Rwagasore, le premier Premier ministre burundais démocratiquement élu. Il a été assassiné avec la complicité - ou un rôle joué par la Belgique en tout cas. Il y a d'ailleurs un parallélisme surprenant avec l'assassinat de Lumumba quelques mois après.

Ce crime pèse-t-il encore aujourd'hui au Burundi et sur les relations belgo-burundaises?

La période suivant la colonisation a aussi été abordée par M. De Witte. Nous avons l'impression, dans nos travaux, que tout s'arrête en 1960. Il y a d'abord eu l'État indépendant du Congo, puis le Congo belge, et puis il n'y aurait plus eu aucun problème de colonialisme. C'est assez paradoxal, car notre commission est née du lien que nous avons fait entre la situation actuelle, notamment le mouvement Black Lives Matter, et notre passé colonial. Malgré cela, nous faisons un saut de plus de 60 ans, entre 1960 et 2022, comme si rien ne s'était passé entre les deux.

Je trouve qu'il s'agit d'un manque important, et j'étais d'autant plus content d'entendre Ludo De Witte intervenir sur ce sujet, car il y a encore plein de situations actuelles qui posent question. Le colonialisme de l'époque s'est mué en néocolonialisme. Les richesses du Congo étaient l'une des causes principales de la colonisation, mais la situation actuelle est identique: les richesses sont exploitées, avec des luttes entre les puissances pour pouvoir les exploiter, avec des guerres, des situations humanitaires catastrophiques. Certains évoquent des millions de morts à l'est du Congo, à cause des guerres qui ont lieu en raison de l'exploitation de ces richesses. Il

s'agit donc d'une lacune importante de notre commission.

Notre commission a reçu le mandat de se pencher sur notre passé colonial. En ce qui concerne le Congo, cela va jusqu'au 29 juin 1960. Pour la suite, il n'y a pas de mandat. Les experts qui ont fait le rapport préliminaire ont dit que ce n'était pas leur rôle et qu'ils ne se sont pas penchés dessus. Monsieur De Witte, n'est-il pas évident que les événements qui ont trait au renversement du gouvernement Lumumba et à la mort de celui-ci rentrent dans ce mandat?

Je pourrais poser de nombreuses autres questions, mais ce ne sera pas possible aujourd'hui, sauf si les commissaires sont d'accord avec moi pour dire qu'il y a un manque dans nos travaux et qu'il faut créer des outils pour investiguer davantage sur ce sujet.

Vicky Reynaert (Vooruit): Mijnheer de voorzitter, mijn vragen over de wetenschappelijke samenwerking tussen Congo en België en de samenwerking tussen onderzoekers zal ik per mail opsturen aan de twee professoren die intussen vertrokken zijn, want het is belangrijk om dat aspect ook in onze aanbevelingen op te nemen.

Professor Stanard, u had commentaar op onze commissie. Het is volgens u een commissie van Belgen voor Belgen. Wat zijn uw aanbevelingen voor het vervolg of het eindrapport van de commissie?

Mijnheer De Witte, is neokolonialisme voor u een vorm van neoliberalisme?

Le **président**: Vous aviez oublié de poser une question pendant votre intervention, madame Gilson?

Nathalie Gilson (MR): Monsieur le professeur Stanard, vous étudiez le phénomène de culture coloniale en Europe, le colonialisme et la décolonisation. Deux débats sont fort présents en Belgique, sur le passé colonial. Le premier concerne les œuvres d'art détenues entre autres par notre musée de l'Afrique. Vous avez écrit que le fait pour la Belgique de ne pas restituer le patrimoine et les œuvres d'art congolais revient pour vous, de manière tacite, à légitimer l'entreprise coloniale et à freiner ce qui pourrait être une décolonisation complète.

Pourriez-vous développer un peu comment vous définissez ce terme de décolonisation? La décolonisation revient-elle à effacer les traces du passé?

Ensuite, en ce qui concerne cette restitution d'œuvres d'art et de patrimoine, vu votre fonction, avez-vous étudié la position d'autres anciennes puissances coloniales comme la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal? Si oui, quelle est leur position à propos de cette demande de restitution des œuvres acquises durant la période coloniale?

Le deuxième débat fort présent en Belgique est celui de la décolonisation de l'espace public. Je sais que vous avez identifié des monuments et des plaques de rue présentes sur notre territoire.

Avec mon parti, le MR - les libéraux francophones -, nous sommes plutôt favorables à la pose de plaques explicatives en complément des plaques de rue et des monuments existants. En effet, pour nous, cela permettrait d'enseigner justement l'histoire de la colonisation et tout ce qui s'est passé. D'ailleurs, de mon point de vue, je pense que malgré que les associations organisent ce qu'elles appellent des "balades décoloniales", elles le font dans l'espace public en prenant pour appui des monuments. Si on supprime ces monuments, sur quoi reposerait le point de départ qui leur permet d'enseigner l'histoire de la colonisation et d'exprimer cette demande de "décolonisation des mentalités"? Il s'agit là d'une sorte de paradoxe de vouloir enlever des monuments et des plaques de rue alors qu'on pourrait tirer parti de cette présence pour enseigner. En France, dans une ville qui était le point de départ des esclaves vers les États-Unis, ils ont contextualisé et n'ont pas changé le nom de certaines places ou rues. Ils ont apposé des plaques explicatives. Qu'en pensez-vous?

Amandine Lauro: Merci à toutes et tous pour vos très nombreuses, riches et intéressantes questions. Je crains que nous n'aurons pas le temps de répondre à toutes ces questions. On donnera quelques éléments de réponse et on pourra peut-être revenir dans d'autres contextes sur d'autres choses.

Je reprends en vrac et dans l'ordre les questions telles qu'elles ont été déposées en commençant d'abord par certaines des questions soulevées par M. Defossé. Je suis ravie d'avoir été si bien comprise. Cela me rassure au regard d'autres interventions, notamment sur le chapitre des limites et des comparaisons entre empires. Elles restent extrêmement intéressantes et elles ont beaucoup été développées en tant qu'axe d'analyse par les historiens dans les années 1960, 1970 et 1980 déjà.

Quand on est critique de ces perspectives, ce n'est

pas pour dire que le travail comparatif n'est pas intéressant, c'est peut-être parce que, de notre point de vue, c'est quelque chose qui a déjà été fait d'une certaine manière, notamment sur le plan des comparaisons statiques qui sont intéressantes pour penser les spécificités de la colonisation belge mais pas très intéressante dans la perspective de procéder à une espèce de hit-parade de qui a le mieux réussi ou le plus raté sa colonisation.

Sur la question des inspirations mutuelles, je suis vraiment contente d'être venue, parce que j'apprends des choses. Je vois les choses sous un autre angle puisqu'en tant que spécialiste du Congo belge je m'intéresse à comment est-ce que la Belgique s'est inspirée d'autres puissances coloniales, mais je n'ai jamais réfléchi à comment est-ce que la Belgique avait pu inspirer d'autres puissances coloniales. Je pense néanmoins à un domaine où on sait, via des travaux déjà existants, à quel point la Belgique a pu faire école qui est celui des statuts des villes et des politiques dites de stabilisation de la main d'œuvre dans lesquels la Belgique coloniale a été pionnière.

Sur la question des tribunaux différents, des systèmes judiciaires et des régimes en matière pénale et de leurs différences pour les catégories d'indigènes ou de non-indigènes, c'est aussi une excellente question. On n'a pas encore fait d'étude longitudinale massive qui porterait sur une comparaison systématique des peines *stricto sensu* à délit ou à crime égal entre indigènes et non-indigènes, notamment parce que les archives de la justice coloniale sont longtemps restées fermées. Ces archives existent, elles sont incomplètes, comme la plupart des archives avec lesquelles nous travaillons, mais elles offrent beaucoup de promesses. Il y a beaucoup de jeunes historiens qui travaillent d'ailleurs en ce moment sur le sujet.

Peut-être simplement rappeler qu'au-delà des taux de condamnation, le régime légal de la colonie prévoyait des peines différentes pour les indigènes et les non-indigènes, des peines qui étaient tout à fait spécifiques pour les colonisés. On pense aux châtiments corporels qui ne se produisaient pas seulement dans un cadre extra-judiciaire mais qui étaient à part entière une peine prévue par la loi coloniale. On pense aussi à une série de délits tout à fait spécifiques qui ne pouvaient pas s'appliquer aux non-indigènes, donc qui étaient uniquement valables pour les colonisés, que ce soit des délits liés au contrôle de la mobilité – dans le Congo colonial, la mobilité n'est pas libre si vous êtes un colonisé. Si vous souhaitez vous rendre dans un autre village ou une ville, vous avez besoin d'un pass officiel et si vous n'avez pas ce pass, c'est un

délict, donc vous êtes passible d'être traduit en justice et d'être envoyé en prison. C'est un délit qui n'existe pas pour les colonisateurs. Pareil pour toute une série d'infractions liées à la ségrégation, à la mise au travail, au contrôle sanitaire, etc. Tout un système judiciaire qui organise des délits tout à fait spécifiques pour les colonisés, donc qui implique un régime répressif bien plus dur pour les colonisés que pour les colonisateurs.

Sur la vaste question des rapports entre colons et femmes colonisées, je me permettrai de botter en touche notamment parce que le rapport des experts comporte un excellent chapitre sur le sujet. Simplemment, pour faire le lien avec une autre question qui a été posée sur la propagande, je rappelle ce qui est une évidence pour les historiens qui est que la propagande, ce n'est pas une question de qu'est-ce qu'on montre mais une question de comment est-ce qu'on montre et dans quel contexte on le fait.

Je prendrai un exemple lié à la question du genre et des femmes qui est celui des innombrables photos à caractère érotisant des femmes noires qui ont été diffusées dans le cadre de la propagande coloniale en métropole. Il ne s'agit pas de dire que les femmes noires ne vivaient pas nues, pour une partie d'entre elles, au Congo – la question ne se pose pas en ces termes – mais simplement de faire le constat que beaucoup de ces photographies et des images filmées passaient par des plans partitifs qui faisaient des focus sur la poitrine, sur les fesses ou qui plaçaient ces femmes dans des positions érotisantes. Il est question aussi de modes de représentation et pas simplement de contenu.

J'en viens aux questions de Mme Gilson. Je ne suis pas sûre que nous ayons entendu la même présentation, notamment celle des orateurs congolais et burundais, dont je n'ai pas du tout eu l'impression qu'ils prônaient une approche bilantaire. Ils faisaient état de différents aspects de ce qu'a été l'histoire coloniale mais cela ne suppose pas de mettre en balance des éléments positifs ou négatifs.

Sur le plan de la critique historique, on travaille avec une grande multiplicité de sources très diverses. On mobilise aussi des grilles de lecture qui nous permettent de travailler autant que possible avec des archives coloniales qui sont des archives où on voit assez peu la voix et les expériences des colonisés mais qu'on peut essayer de lire à rebours, en allant prêter une attention particulière à ce qui peut ressortir de ces expériences derrière tout le vocabulaire et les logiques coloniaux.

Je souhaiterais également dire quelques mots sur la force publique. Une série de choses sont effectivement encore à découvrir, comme c'est le cas pour la plupart des sujets. Toutefois, on bénéficie déjà de nombreux travaux. Je pense ici notamment à ceux du professeur Mabilia que vous avez – me semble-t-il – auditionné récemment. Je pense aussi aux recherches menées dans le contexte du projet Digicoljust, qui a été évoqué et que nous espérons pouvoir pérenniser. Pour ce qui concerne la transition entre la période coloniale et post-coloniale, la réflexion de M. De Witte est assez éloquente.

J'en arrive ainsi à la question des archives qui a brièvement été évoquée lors de notre présentation. Les Archives générales du Royaume sont notre partenaire pour ce projet Digicoljust. Ensemble, nous pilotons avec les AGR, l'ULB et la VUB ce projet important. Nous ne pouvons évidemment que soutenir toutes les initiatives qui visent à mieux connaître et à mettre à disposition ces archives qui nécessitent des ressources extrêmement importantes. En tant que membre du comité scientifique du projet Métis, je ne peux que me réjouir que ce projet ait, enfin, été financé à la hauteur des défis à la fois scientifiques et sociétaux qu'il suscite.

Pour ce qui concerne la question du respect du cadre légal en matière d'accès aux archives, on sait qu'il y a deux contextes qui constituent des exceptions ou, en tout cas, qui président à l'ouverture des archives, à savoir la recherche scientifique et la recherche pas moins importante des ayants droit qui ont droit à la transparence en matière archivistique.

Enfin, pour conclure et pour répondre à plusieurs questions posées notamment par M. Van Hees, nous avons évidemment été un peu provocateurs sur la question du consensus. C'est sans doute parce que, selon nous, la démonstration a déjà été faite sur une série d'éléments dans les milieux scientifiques. À notre avis, cela constitue un point de départ, plutôt qu'un point d'arrivée. Cela indique peut-être un décalage entre les connaissances scientifiques et la transmission au grand public. En tant qu'historien, nous avons une responsabilité dans ce qui constitue un échec. Ce qu'on a pu dire sur les résistances s'inscrit dans ce schéma puisque, même si on ne connaît pas tout sur le sujet, on connaît évidemment beaucoup de choses. Mais c'est très peu présent dans le débat public, dans les manuels scolaires, etc.

Le fait qu'on arrive avec des critiques sur cette notion est une invitation à ouvrir ce que peut

recouvrir le vocable de résistance. Peut-être que Benoît Henriet reviendra sur le sujet. C'est aussi un appel à prendre plus encore en compte la multiplicité des formes d'opposition/de critiques au régime colonial et de ne pas s'en tenir à ce qu'on a traditionnellement à l'esprit quand on parle de résistance, à savoir des mouvements d'opposition armée, etc. qui sont importants. Il y a aussi des formes d'opposition plus quotidiennes et moins spectaculaires, mais qui sont également révélatrices des multiples manières dont les colonisés ont pu vivre l'histoire coloniale.

Benoît Henriet: Mijnheer de voorzitter, ik keer terug naar de verhouding tussen de zwakheid van de koloniale staat en het geweld. Geweld en de uitoefening van koloniaal geweld zijn ongelofelijk veelzijdig. Het gaat niet alleen over slagen en verwondingen, maar ook over het gebruik van scheldwoorden, de beperking van de mobiliteit en de sociale mobiliteit. Als men spreekt van een zwakke maar gewelddadige koloniale staat, gaat het niet alleen over lijfstraffen en foltering, maar ook over alle andere vormen die structureel racisme kan aannemen.

Ik wil een beetje nuanceren wat de uitdrukking *pax belgica* kan betekenen. Misschien zijn er in de naoorlogse periode weinig goed gedocumenteerde episodes van verzet zoals het geval was tijdens de Tweede Wereldoorlog in enkele barakken van de Force publique of bijvoorbeeld in het Kwango van het interbellum. Dat betekent op zich echter niet dat alles perfect verliep in de best mogelijke kolonie die men zich kan inbeelden. Dankzij het DIGICOLJUST-project hebben we toegang tot archieven die talrijke gevallen van insubordinatie en zelfs rebellië documenteren, die in het leger hebben plaatsgevonden, de instelling die verantwoordelijk was voor de handhaving van de openbare orde en de racistische machtsstructuur van de kolonisatie. We kunnen ook daar vaststellen dat tijdens de ondervragingen van berechte soldaten die bijvoorbeeld tot verboden religieuze bewegingen behoorden, extreem kritische toestanden mogelijk waren tegenover de koloniale machtsverhouding. Het idee van *pax belgica* zou ik als historicus niet gebruiken of ten minste zo goed mogelijk proberen te nuanceren.

Ik zou niet durven te zeggen dat de corruptie structureel was. Ik heb in de archieven wel gevallen van corruptie gevonden. Als historicus is het niet mijn rol om te zeggen of dat de verantwoordelijkheid van de openbare instellingen en de administratie versterkt of verzwakt. Het bewijst een vorm van continuïteit in het bestuur van Centraal-Afrika tussen de koloniale en postkoloniale periode. Bijvoorbeeld wordt het zogenaamde

goede koloniale bestuur soms een beetje gebruikt als een vorm van maatstaf om te stellen dat het in de postkoloniale periode slechter geworden is.

Kijk bijvoorbeeld naar gevallen van corruptie en louche samenwerkingen tussen privéondernemingen en staatsvertegenwoordigers. Ik heb dat bestudeerd en dan zie je enige continuïteit in bepaalde onwettelijke samenwerkingsvormen tussen de privésector en openbare actoren. Wat de economische exploitatie tijdens en na de kolonisatie in Centraal-Afrika betreft, het is logisch dat dezelfde ziektes, dezelfde situaties dezelfde gevolgen hebben op het vlak van de relatie tussen de privésector en de openbare actoren.

Veel vragen gingen over de relatie tussen de slavenhandel en de dwangarbeid. Men werpt op dat wij als historici het verleden zwart-wit bekijken en weigeren te kijken naar voorbeelden van dwangarbeid en andere mistoestanden van voor de kolonisatie. Historici willen geenszins de slavenhandel voor de kolonisatie of in de late decennia van de negentiende eeuw en de eerste decennia van de twintigste eeuw doodzwijgen. Dat hoofdstuk van de geschiedenis is extreem goed gedocumenteerd. Er kan wel nog onderzoek gedaan worden op primaire bronnen in het Arabisch.

Rond de antislavernij bestond er in de Europese of westerse samenleving van de late negentiende eeuw geen consensus. Die consensus in het westen over de immoraliteit van de slavernij komt er eigenlijk na de Amerikaanse burgeroorlog. Voor 1866 is daar geen brede consensus over bij de brede elite; wel worden er boeiende en bruisende debatten over gevoerd.

Overigens zien we continuïteit in de relatie slavenhandel, slavernij en dwangarbeid. Wie waren nu die mensen die gemobiliseerd werden voor verschillende vormen van dwangarbeid in de koloniale periode? Vaak ging het om mensen die geknecht waren, of om mensen die ofwel vroeger geknecht waren of het doelwit van slavenhandelaars waren, maar het ging ook om mensen die geknecht waren in de eigen gemeenschappen, of die bijvoorbeeld geknecht waren als een soort van straf of terugbetaling voor een misdrijf dat zij of iemand van hun familie hadden gepleegd. Geknechte arbeiders zouden dus vaak nog verder gedwongen worden te werken voor een andere persoon.

Wat de rekruteringsmethodes voor koloniale dwangarbeid betreft, ging het inderdaad over het gebruik van verschillende straffen in geval van weigering, maar het ging bijvoorbeeld ook over de

inzet van aangeduide stamhoofden als tussenpersonen van de koloniale administraties aan wie ambtenaren vroegen om een bepaald contingent mannen voor gedwongen arbeid uit te kiezen. Dat kunnen we nog nader bespreken en onderzoeken; het gaat hier alleszins over de details van de geschiedenis.

Bottom-uponderzoek omtrent de kolonisatie en de geschiedenis van het koloniaal verleden betekent niet per se dat er daardoor meer informatie is over de wijze waarop de kolonisatie wordt gepercipieerd in voormalige kolonies. Ik heb samen met collega's verschillende campagnes inzake mondelinge overlevering gevoerd. Welnu, we werden inderdaad vaak geconfronteerd met nostalgie voor het koloniaal verleden, maar we hoorden hetzelfde nostalgisch discours in mijn onderzoek over mondelinge overlevering tijdens het presidentschap van Mobutu, dat ik een aantal jaren geleden met een collega uitvoerde. Men hanteert hetzelfde nostalgisch discours om te praten over de koloniale en de vroeg-koloniale periodes.

Onderzoekers vermeldden eerder al dat soort van nostalgie, niet als een discours over het verleden, maar veeleer als een discours over het heden. Hier wordt het verleden gebruikt als maatstaf om kritiek te kunnen uiten op het heden. Als historicus vind ik dat interessant, ook al draagt dat misschien weinig bij aan de relevantie en de vorm die verzoening kan aannemen. Die bevinding is alleszins interessant om sommige standpunten te nuanceren. Vergeten we evenmin dat er niet zoveel meer rechtstreekse getuigen van de kolonisatie nog in leven zijn, waardoor het nostalgische discours over de kolonisatie als over bijvoorbeeld het presidentschap van Mobutu vooral wordt geformuleerd door mensen die de betreffende periode niet zelf hebben meegemaakt.

Om af te ronden, wil ik nog even ingaan op de opmerking inzake de instrumentalisatie van de geschiedenis. Als historicus behoor ik tot geen enkele vereniging of politieke partij. Ik denk dus niet dat ik een soort van ideologisch standpunt verdedig. Ik heb wel als mens een persoonlijke afkeer van racisme. Ik heb ook als mens een afkeer van het fascisme, zoals volgens mij veel historici van de Tweede Wereldoorlog. Ik denk niet dat aan hen wel eens wordt gezegd dat het toch spijtig is dat ze niet een neutraler standpunt kunnen innemen, bijvoorbeeld over wat er in West-Europa is gebeurd tijdens de jaren 40.

Le **président**: Merci, professeur Henriët. Je propose de rendre la parole à M. Nijskens. Vous avez la parole.

Renier Nijskens: Merci, monsieur le président. Désolé de vous avoir blessé à tel point que j'ai eu droit à des propos, selon lesquels je suis un nostalgique colonial et un réactionnaire en marge du consensus. On s'enrichit tous les jours. Merci pour cet enrichissement.

Vous m'avez demandé si j'avais une formation d'historien. Non, rassurez-vous, je ne suis pas entré dans cette noble discipline. Par contre, j'ai vécu trois périodes au Congo, une première période dans le Congo de M. Mobutu, de 1976 à 1978, tout de suite après la zaïrianisation et j'ai été témoin directs des drames qui s'opéraient là-bas et de l'effet désastreux que cela avait sur la population, de l'impact que cela avait sur elle par rapport à la comparaison que la population avait faite avec la période précédant la zaïrianisation. Cette période était malheureusement coloniale, mais ils s'y référaient de manière plus positive à cause de la zaïrianisation.

La deuxième période pendant laquelle j'y étais s'est étendue de 2000 à 2004, comme ambassadeur. Je suis arrivé là-bas en novembre 2000, quelques mois avant la fin du régime de Laurent-Désiré Kabila, au moment où le Congo était totalement divisé en trois zones par une guerre civile interne et où les efforts de la communauté internationale se portaient sur la pacification, pour éviter la balkanisation du Congo et permettre aux forces politiques militaires et autres de se réunir autour de la table pour créer un consensus.

La troisième période pendant laquelle j'ai été de près mêlé à cette région, mais plus largement à la région des Grands Lacs, s'étend de 2016 à 2019, lorsque j'ai été nommé envoyé spécial de la Belgique pour la crise des Grands Lacs.

Et j'ajoute à cela dix ans de séjours professionnels en Afrique. Je totalise donc à peu près une bonne vingtaine d'années d'expérience. Je n'ai pas plus malheureusement, mais je ne suis pas historien, je n'ai que cette expérience professionnelle, et beaucoup de passion et beaucoup d'amis qui m'ont accueilli, que je sois connu comme l'ambassadeur ou que j'y sois allé incognito. Le fait d'avoir été belge dans la plupart des pays où je suis allé... non, dans la plupart des régions où je suis allé, surtout au Congo, c'était un équivalent de: "Soyez le bienvenu, on est très heureux". J'avais entendu des reproches: "Mais enfin, qu'est-ce que vous nous avez fait, nous abandonner sous Mobutu? Ce n'est pas bien!" Les tableaux d'horreur, je ne les ai nullement niés; je n'ai pas anesthésié les faits, ni nié des faits, pas du tout! Les instructions que j'ai reçues pour mon intervention d'aujourd'hui étaient

de me focaliser sur des faits qui n'étaient pas déjà documentés. J'avais l'impression en ayant suivi les sessions précédentes, que la documentation que vous, vos collègues et tous les experts qui se sont succédé, et cela a été confirmé par vous-même, allait plutôt dans le sens d'une documentation suffisamment convaincante, généreuse, large et autre.

La seule question que je me posais et que j'ai répétée plusieurs fois, après avoir parlé de ces situations d'abus, de crimes et autres, est qu'on n'est pas arrivé aujourd'hui à avoir une mise en carte de ces situations. Moi, je veux bien, si vous me dites demain qu'on fait le point, aujourd'hui, avec la situation à l'Est du Congo... L'Est du Congo est en feu. Vous avez des cartes, vous avez des groupes armés qui sévissent et vous voyez qu'il reste de petites poches par-ci par-là où ils ne sont pas, mais que le gros de l'Est est sous la coupe de ces groupes armés, et donc les populations souffrent entièrement à l'Est. La question que j'ai est la suivante. À propos de l'État indépendant du Congo et à propos de la période du Congo belge, il serait vraiment utile qu'on fasse le même exercice en disant: "Voilà les poches de résistance les plus vaillantes!". Et on verra ce que cela donne sur l'ensemble du territoire. Idem pour la période du Congo belge. Ni plus ni moins en ce qui me concerne.

Je voudrais dire aussi tout de suite que si je vous ai donné l'impression d'être un nostalgique de la colonisation, il n'en est absolument rien. Je n'ai aucune nostalgie de la colonisation. Je suis même très, très fier – et je vous prie de le noter et de l'enregistrer – que la Belgique, en 1960, sous la pression du courant décolonial et politique du Congo, ait décidé d'octroyer au Congo l'indépendance.

Les nostalgiques de l'époque, ou ceux qui auraient fait de l'obstruction, ou qui avaient empêché le Congo d'évoluer plus rapidement, en prennent pour leur grade.

Mais moi, en tout cas, en ce qui concerne l'indépendance du Congo, du Rwanda et du Burundi, je suis heureux que la Belgique de l'époque ne se soit pas mêlée dans une guerre sale, comme les Portugais, comme d'autres l'ont fait également, les Français en Algérie, ou les Britanniques en Inde, etc.

Que les choses se soient mal passées après... Elles se seraient encore plus mal passées si nous avions été nous emberlificoter et gâcher le crédit dont je continue à croire qui existait de la part des Belges au Congo auprès des Congolais.

Je voudrais encore ajouter un autre point, pour faire les choses très clairement. La tolérance à l'égard du racisme est de zéro, tant dans l'Union Royale Belgo Africaine que sur un plan personnel. Je pense que le racisme est un virus vicieux, qui semble incorrigible et impossible à éteindre.

Ce qui serait vraiment intéressant, ce serait que nous nous focalisions aussi sur la manière de mieux combattre, avec quels moyens, avec quels instruments juridiques porteurs, les formes de racisme qui sévissent toujours en Belgique, notamment contre la communauté d'origine africaine. Voilà pour l'entrée en matière.

Une question m'a été posée concernant la croissance. On m'a demandé si je pense que la croissance à l'époque était soutenable ou pas. Ce qui m'intéresse, ce n'était pas cela. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir que les quotas, avec la coercition qui a été faite, résultaient dans un pays qui n'a pas connu de famine et qui a eu des devises pour pouvoir grandir et avancer. Ce que je constate, c'est qu'aujourd'hui, il n'y a pas de quotas, il y a la possibilité qui fait qu'aujourd'hui, le pays dépend de l'aide alimentaire internationale et importe la plupart de ce qu'il exportait après une satisfaction totale de ses besoins internes de l'époque.

On m'a également demandé si je pense que le pays aurait été gérable après la Belgique, ou qu'une autre colonisation aurait été pire? C'est faire le procès des dirigeants qui sont là. Je pense qu'en tant que parlementaires, vous êtes beaucoup mieux placés que moi pour faire Mme Soleil à ce sujet.

J'ai des contacts avec des centaines d'amis congolais ici et au Congo, qui sont engagés depuis des années et des années dans la lutte pour que leur pays devienne un pays normal, avec les richesses partagées, au lieu de richesses réduites à quelques-uns. Ceux-là estiment que le pays est mal géré, que cela n'a rien à voir, ou plus beaucoup, avec la période coloniale.

Eux voient là-dedans, gestionnaires après gestionnaires, élus ou mal élus après élus ou bien élus, qui après quelques belles promesses, retombent dans les mêmes ornières et obligent cette société civile et les jeunes patriotes, qui veulent un avenir pour leur jeunesse, à retourner dans la lutte. C'est ce qui me fascine.

J'aurais voulu que, dans cette commission, vous ayez également une attention beaucoup plus grande pour que la relation entre la Belgique et le

Congo et les autres pays où nous avons un passé commun puisse donner enfin également cette dimension, au lieu d'aller s'appesantir sur des faits déjà largement connus. Aucun des faits que je lis dans votre rapport d'experts, dans ce qu'on nous ressasse du matin au soir, n'est nouveau pour moi.

Tout cela est connu. Je ne vois pas pourquoi on dit que ce n'est pas connu. J'ai lu la magnifique histoire du Pr. Ndaywel. J'ai lu tous ces documents. Je suis ici d'ailleurs avec M. Quinet qui est un érudit, qui est attaché à la bibliothèque africaine de Namur, et qui dispose de toutes ces informations, qui sont connues la plupart du temps.

Bien sûr, bravo, (...) cette opération de découverte des horreurs, des crimes et des abus. Essayons de voir comment trouver des choses positives, s'il y en a. Si les choses étaient tellement terribles, tellement irréparables, tellement ataviquement pénibles et fatales, à ce moment-là, il faudrait arriver à une conclusion qu'il vaut mieux fermer les livres et en rester là. Je ne pense pas que c'est une option à laquelle ni un diplomate, ni un historien, ni surtout des parlementaires responsables dans un pays qui a ces relations, ont envie d'être associés.

Je pense avoir répondu à vos questions, monsieur Defossé. Si j'ai omis quelque chose, n'hésitez pas à me rappeler à l'ordre.

Si tel est le cas, je passe au commentaire de M. Ravyts. Il a relevé le fait que ce serait bien de raffiner le contexte historique majoritaire. Il est d'accord pour que la question de la traite d'esclaves soit un peu mieux mise sous les projecteurs.

Madame Gilson, vous avez posé la question de savoir si la voie de la traite négrière vers Zanzibar a diminué (avec l'EIC). Non, tout s'est arrêté net. Fin! Terminé!

Y a-t-il une différence au niveau de la force publique entre la période de l'État indépendant du Congo et celle du Congo belge? D'où venaient-ils, etc.? Je pense que des réponses ont déjà été données. Ces recrues de la force publique, dans un premier temps, étaient des mercenaires recrutés surtout en Afrique de l'Ouest et à Zanzibar. Après cela, ils ont été complétés par des personnes envoyées par les chefs coutumiers, donc un peu forcées. Ils signaient des contrats. Cela a duré après peu près jusque 1920 avant que la force publique ne vienne à trouver suffisamment de gens intéressés par ce métier pour ne plus devoir chercher des recrues forcées. Cela a duré jusque la fin de la période coloniale avant que la force publique ait la satisfaction totale de ces

recrutements de volontaires. Je rappelle qu'au niveau de l'encadrement belge qui était là, cela n'a jamais dépassé 3 % de l'ensemble de la force publique.

Concernant la demande de M. Briers quant à savoir si l'URBA a des contact sur place au Congo, oui, j'ai mis à profit mes trois périodes de séjour intensif au Congo pour développer des relations amicales à de nombreux niveaux (entrepreneurs congolais, universités, magistrature, etc.). J'ai également mis à profit la période 2000-2004 pour co-fonder l'Alliance Belgo-Congolaise qui est une plate-forme qui regroupe les anciens étudiants congolais qui ont été formés dans diverses universités belges (des Montois, des Louvanistes, des Anversois, des Liégeois, des Bruxellois). Cette coupole, l'Alliance Belgo-Congolaise, existe toujours et est aujourd'hui affiliée à l'URBA. C'est un relais pour des milieux extrêmement étendus et divers de la société congolaise.

Mijnheer Briers, u wilde ook weten of er getuigenissen werden opgehaald, door mij of door de Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie, van Congolezen. Ja, dat is een werk dat een afdeling van de KBAU, die 'Mémoire du Congo' heet, al tientallen jaren doet. Zij hebben een onvoorstelbaar rijke videobibliotheek met ongeveer 10.000 getuigenissen van Congolezen, van wie er nu al heel wat zijn overleden, maar die allemaal zeer open vragen kregen. Daarop haalden ze hetzij positieve, hetzij gemengde herinneringen op, hetzij – wat soms ook het geval was – kritische opmerkingen gaven. Het is een heel rijke videotheek, die wij trouwens ter beschikking stellen en die wellicht ergens haar plaats zal vinden in een patrimoniuminstelling, wat we heel graag tot stand zouden zien komen.

Wat zijn de strategieën van de KBAU over de vriendschap tussen België en de drie vorige landen? Wel, wij zetten actieve, concrete initiatieven op. Een eerste had ik al kort vermeld dat wij, terwijl de Kimbangisten een fantastische organisatie zijn geworden, die ondertussen verspreid is over vele landen, hadden vastgelegd dat we in juli 2020 een groot verzoenings- en eerbetoonconcert zouden organiseren van het Brussels Philharmonic, samen met het Orchestre Symphonique Kimbanguiste. Daarbij zou aan Belgische kant Dirk Brossé, onze meest vermaarde orkestleider, het orkest van de Kimbangisten op een gegeven moment leiden, en de kleinzoon van de Profeet – dat is Armand Diangienda Wabasolele, die zelf dirigent is – zou het Brussels Philharmonic leiden. Vervolgens zouden de twee orkesten samen ook nog iets voorbereiden.

Dat is helaas in het water gevallen door covid, maar wij geven niet op. Dat zou een manier zijn om echt te zeggen: "Met de muziek draaien wij een heel lelijke bladzijde om van wat er is gebeurd." Dat is een van de eerste zaken.

Ten tweede werken we nu aan een catalogus van succesvolle rolmodellen uit de Congolese diaspora in België. Dat is een werk dat we de komende drie tot zes maanden zullen opnemen. Er zijn tientallen en tientallen Congolezen die fantastisch geslaagd zijn, geïntegreerd zijn, gelukkig zijn en op wie wij allemaal, als andere Belgen, zeer trots zijn.

Helaas, door het feit dat die geracialiseerde, radicale groepjes het vandaag voor het zeggen hebben, krijgt men de indruk dat naast elk standbeeld van Leopold II een eerstepost voor psychiatrische bijstand moet komen om hen te helpen de dag nadien door te komen. Aan dat soort belachelijke spagaten willen wij helpen voorbij te gaan.

Uiteraard – maar dat zei ik al – blijven wij in contact staan met het maatschappelijke middenveld dat in Congo geëngageerd is en dat in België mee lobbyt voor aandacht voor alle problemen die daar leven. Het zijn er maar enkele, maar het zijn er heel wat, en sommige van onze aangesloten groepen zijn meer actief in het veld, maar er zijn er ook andere: wij zitten in het midden van een spinnenweb en wij geven prioriteit aan de acties van onze verschillende groepen.

J'ai également noté que certaines des thèses que j'ai avancées étaient aberrantes. J'en suis ravi. Merci! Par contre, je voudrais dire que, dans cette aberration de thèses, il est étonnant que, pendant mes années au Congo, j'ai été accueilli partout de manière exceptionnellement chaleureuse, que ce soit dans les derniers villages du Congo, dans les niveaux les plus officiels de la République démocratique, dans les milieux académiques ou autres. J'ai eu le privilège de donner très souvent des conférences, d'échanger avec les étudiants dans les universités. Donc, je voudrais vous présenter mes excuses si j'ai été coupable d'aller aborder des thèses aberrantes dans ce beau et grand Congo.

Je conclus avec ma demande que je répète. Il est important et bénéfique pour l'unité, la fraternité et la pérennité de l'amitié belgo-congolaise que la communauté d'origine congolaise des Belges qui sont là se sente mieux et bien chez nous et que le Congo commence à marcher. Tant que le Congo se dépêtrera dans les problèmes qui sont causés bien entendu par une puissance qui, depuis septante ans, n'y est plus... Ce n'est pas cela.

L'important, c'est que nous y soyons côte à côte avec ceux qui veulent faire bouger les choses.

Voici en gros ce que je voulais vous partager en réaction à vos questions intéressantes mais aussi positivement interpellantes. Cela me permet de mesurer qu'un ambassadeur de Belgique doit normalement toujours se situer dans le milieu et qu'ici, j'ai été considéré par la plus haute Chambre du Royaume comme étant un marginal.

Le **président**: Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie y compris pour vos remarques que nous prenons bien évidemment en compte.

Le Pr. Kiangu n'est plus en ligne. Je vous propose dès lors à tous de lui envoyer vos questions. Nous lui demanderons par ailleurs de nous envoyer la présentation qu'il n'a malheureusement pas pu nous faire. Je cède ainsi la parole au Pr. Ndaywel. Je précise également que la traduction en anglais ne se fera que jusque 19 h mais ce n'est pas problématique car nos travaux seront probablement finis avant.

Professeur Ndaywel, vous avez la parole.

Isidore Ndaywel à Nziem: Monsieur le président, je voudrais d'abord exprimer toute ma reconnaissance d'avoir été associé à cet intéressant débat. Mon seul regret est de ne pas avoir pu le suivre entièrement depuis le début.

Permettez-moi également de remercier M. De Witte d'avoir rappelé que la décolonisation est une page sur laquelle se lit une certaine histoire de la colonisation. Par conséquent, tout ce qui suit l'indépendance reflète aussi ce que fut la colonisation. Je me réjouis que cet aspect des choses ait été mis à l'avant-plan. Par exemple, il a parlé du prince Louis Rwagasore. Il serait, du reste, judicieux de rappeler que ce dernier entretenait des contacts très étroits avec Lumumba et que, lorsque s'est tenu le Congrès des nationalistes à Kisangani en 1960, Rwagasore y assistait. Je pense que la Belgique n'a pas été très attentive à l'intuition qui était née à l'époque entre les nationalistes des trois pays en vue de constituer un seul pays et un seul ensemble. Comme le disait Rwagasore, les élites de l'UNAR (Union nationale rwandaise) l'avaient évoqué, ainsi que Lumumba, mais nous n'y avons pas été suffisamment attentifs.

Cela dit, deux questions m'ont été posées. Pardonnez-moi de ne pas avoir retenu tous les noms des intervenants. La première interrogation a porté sur la politique coloniale: pourquoi ai-je dit qu'il s'agissait d'un mélange de la politique

française et britannique?

C'est parce que la grande chance ou, probablement, le grand malheur de notre politique coloniale est que la Belgique fut un apprenti colonisateur, d'une certaine manière, par rapport aux autres colonisateurs. En effet, elle n'a connu qu'une seule expérience coloniale: celle du Congo, du Rwanda et du Burundi – même s'il faut bien rappeler que ces deux derniers n'étaient pas à proprement des colonies, mais bien des territoires sous mandat des Nations Unies. Ce demi-siècle de colonisation du Congo fut donc unique et a servi à la fois de brouillon et de version définitive. Quand on examine la politique de Louis Franck, qui fut le deuxième ministre des Colonies, on voit qu'elle s'alignait très clairement sur l'administration indirecte britannique.

Toutefois, après la Deuxième Guerre mondiale, il apparaît que la colonisation belge est davantage arrimée au modèle français. À partir de la loi Gaston Deferre, qui essayait d'émanciper les colonies françaises, la Belgique va suivre le mouvement. Du reste, c'est à ce moment-là que nous arrivons aux consultations communales de 1957. Il est symptomatique que 1960 soit surtout la date de l'indépendance des anciennes colonies françaises. La Belgique et le Congo se retrouvent alors dans ce peloton. Cela montre bien que cette politique coloniale fut composite, allant dans un sens et dans un autre, selon les périodes et les animateurs de cette politique.

J'en viens à une autre observation. J'avais dit qu'il ne fallait évidemment anesthésier tous les faits coloniaux. Sur ce point, nous nous entendons bien. Pour nous, historiens, la période coloniale est une page de l'histoire du Congo, mais aussi de celle de la Belgique. C'est un champ de connaissance. Évidemment, celui-ci fait malheureusement trop souvent l'objet de discussions politiques contemporaines. C'est ainsi donc que se seraient formés deux camps, me semble-t-il: ceux qui défendent absolument, d'une certaine manière, ce qui serait passé sous la colonisation et ceux qui condamnent tout ce qui aurait été entrepris durant cette période. Or la réalité se situe entre les deux. Je pense que c'est le discours qu'essaient de porter les historiens – et il est extrêmement difficile à porter.

La Belgique avait défini le Congo comme une colonie modèle et avait absolument tenu à faire du Congo une colonisation modèle. Une de mes collègues a parlé du jugement de comparaison. On a absolument voulu montrer qu'on était meilleur que les Britanniques et les Français, ce qui explique ce que l'on peut mettre sous le signe de

la "précipitation" de la décolonisation.

Un autre questionnement porte sur le problème de la repentance. Ma réaction serait la suivante. On ne peut pas demander ni exiger une repentance. Une repentance obtenue à l'arrachée n'est plus une repentance. C'est à ceux qui représentent l'ancienne colonisation à se déterminer et cela, sans nous, sans notre participation. En effet, s'il y a des excuses et des repentances sur la base d'une exigence, il y a anguille sous roche. Ce n'est pas sincère. Il n'y a rien derrière cela. Si véritablement, il y a repentance, alors on peut passer à la seconde étape qui serait celle de la justice. À ce moment-là, on peut essayer d'évaluer quels ont vraiment été les dégâts, quelles ont été les contreparties et voir dans quelle mesure on peut arriver à trouver une forme de compensation de ce qui aurait été fait. À ce niveau-là, oui, nous pouvons alors dialoguer et dire, côté africain, ce qui nous paraît important à corriger. Mais la repentance doit être une initiative de la Belgique.

Si j'avais encore une minute, je ferais un commentaire sur ce qui a été dit à propos de la résistance. La résistance a été bien plus forte qu'on ne le dit actuellement. En effet, la première résistance à la colonisation a été celle des chefs traditionnels, des rois, des chefs coutumiers comme on continue à les appeler au Congo. Il y a eu une forme de résistance à ce niveau. Une des preuves de cela, c'est que les prisons et les camps de relégation que le colonisateur a créés ont, d'abord, abrité des chefs récalcitrants avant que cela ne devienne des lieux de relégation pour les kimbanguistes et les Kitawala, donc tous ceux qui faisaient de la résistance messianique. Donc, il y a eu une succession de résistance des chefs coutumiers et des résistances également de la force publique et ça, c'est quand même très fort, les troupes régulières qui se révoltent. Puis, il y a eu plusieurs autres révoltes qu'on a connues entre les deux guerres mondiales et même après la Deuxième Guerre mondiale. Il y a toujours eu une succession de révoltes mais évidemment, on n'en a jamais fait l'inventaire complet. Bien sûr, il existe des essais d'inventaire mais lorsqu'on en parle, on découvre qu'il y a eu beaucoup de réactions à ce propos, des réactions qui n'ont jamais été mises à l'avant-plan.

C'est ma réaction à ce sujet. Je vous remercie une fois de plus de m'avoir associé à cette discussion.

Le président: Je vous remercie, professeur Ndaywel.

You have the floor, professor Stanard.

Matthew G. Stanard: Like professor Ndaywel I thank you all for associating with this. Thank you also for having this set up, so that I can respond in English, which is much easier for me. I appreciate that.

Here is a couple of quick responses to a few questions, which I don't think were asked to me, but I think Mr. Ravyts brought up two very good questions. One question was about comparative history, i.e. one colonialism being better than another, or one colonialism being worse than another. The second question was about images and propaganda.

On the issue of comparison, I would say that, as a historian, when you engage in comparison, that comparison does not give you an answer. The comparison is a tool that you can use to get to a better understanding of what happened in the past. You can make all kinds of comparisons, but often it tells you almost nothing about history. For instance, you might think about the occupation of Belgium during World War I and World War II, two terrible foreign occupations of the country. You might compare those two and ask which one was worse. You might come up with an answer, but it does not explain to you what happened in Belgium during those two occupations.

As a historian, I see comparison as something that does not give you a tidy answer. It's a tool that you can use to try to illuminate what happened in particular places in the past, to get a better understanding.

As to images, e.g. photographs from Central Africa during the colonial period, I understood that your question was why these photographs are described as propaganda. If it's a typical person that is being depicted, like an image of a person in traditional dress, why is this referred to as – potentially racist – propaganda? I don't know if this is what you were getting at, but I do think that, if you call everything propaganda or racist, then that starts to mean nothing, because all images from the colonial era are propaganda. The word propaganda loses its sense. The same thing goes for calling things racist. If everything is racist, then racism doesn't mean anything.

You can look at these photographs from the colonial era. Sometimes they are clearly propaganda in a straightforward way; sometimes it's more nuanced. A lot of photographs that were taken during the colonial era were straight up propaganda.

They were taken to show a particular person or a

place, or a person in a setting. That image would be reproduced, e.g. in Belgium, to try to get people interested in the colony. Sometimes, these would be reproduced in magazines, on postcards, in publications, in expositions, etc. They were deliberately used to promote the colonial idea. In that sense, they were propaganda in favour of colonialism.

A more nuanced way in which a lot of images were propaganda, is in the fact that the setting was created in a way to capture a particular kind of image of a person. This was in a situation where the power balance was unequal. It was not an exchange of equals. One person was the representative of the colonial power, instructing a colonial subject to take a particular position and look a certain way.

I live in Georgia. If someone comes to Georgia and wants to take a photograph of a typical Georgian person. They might want to choose someone who looks like a farmer, chewing tobacco, in a hat with boots on, all the stereotypes. Then they show that photo to somebody else, saying that this is a Georgian person. Having lived in Georgia for a long time, I might say that that is not me. That is a sort of artificial depiction of the Georgian.

Suppose somebody comes to Belgium and wants to take a picture of a typical Belgian. They grab one of you, they sit you down, put a beer on the table, along with some *moules* and *frites*, and there we have a Belgian. It may be a typical presentation but it is not necessarily representative. In the colonial situation there was a power imbalance. That is probably the key thing. An outsider is coming into a particular situation with preconceptions. He takes these images and transmits them as typical looks, when in fact they were products of a particular exchange. That is a more nuanced way. I think that many of these photographs became objects of propaganda.

One of the questions asked to me was about the focus of the commission. I have to say that I have not followed the commission's work terribly closely, so take my comment for what it's worth. When I saw this parallel with the discourse during the colonial era, I meant that there sometimes is a disconnect between stated objectives and what is actually going on. It's not questioning anybody's motivation or good will, neither during the colonial period nor today.

But what is the commission trying to do exactly? Is the goal to make some kind of real difference in Congo, Rwanda, Burundi today? Or is it to make a real difference in Belgium today, to attack systemic

racism and to make all Belgians feel truly Belgian and welcome like this is their country, whether their ancestors are from sub-Saharan Africa, Argentina, Italy, or wherever? Or is the goal to get a number of issues out there, make a report, just to say that you've made a report? Maybe it is all those things simultaneously; maybe it's other things as well.

But as far as the discourse goes, I thought there was an interesting parallel between what's going on today and what was going on during the colonial era. That's a production of Belgium itself, as in Belgians talking to Belgians.

There were a couple of questions that I was asked. One was about the *décolonisation plus complète* and what that would mean. I have written about this in the context of Congolese artwork that is in Belgium. What I am trying to get at there with the idea of a more complete decolonisation and how that could have been gotten closer to, after 1960, by addressing Congolese artwork in Belgium earlier, draws from a work of an African scholar Thiong'o, who talked about the decolonisation of the mind.

He shifted the focus of decolonization from more superficial measures and metrics like economic relations, political connections or military interventions by former colonial powers in Sub-Saharan Africa and other places, to look at how people's minds had been colonized. He has written a number of important works on this, like how language, how the imposition of European languages and the denigration of African languages had this effect of colonizing colonial subjects' minds.

I think it's important to recognize that European minds were also colonized, in a way. The cultural reverberations of the colonial era were profound in Europe in many ways. For decades, Belgium has been one of the world's top markets for the artwork from Sub-Saharan Africa. In the decades after 1960, it was almost unquestionable in Belgium, which suggests that Belgians in general, not just art dealers and art collectors, considered in retrospect that colonialism was good, that what had happened was a good thing. There was no questioning of the nature of colonialism, at least in terms of African artwork, for many decades in Belgium.

And to go to comparison, very quickly, to illustrate this: you might think about statues of Lenin or Stalin in Eastern Europe after 1990. Can you imagine if these statues had remained in place for decades without being questioned? I think it would be fair to say that these countries didn't seem to come to a profound questioning of the Soviet area. But

instead there was an extensive tearing down of these statues, which was a kind of coming to terms with this Soviet-dominated era after 1945. It is not a perfect analogy, but I think it is a quasi analogous situation with Congolese artwork in Belgium.

A related question to this is what other countries, other former colonial powers, have done *sur la question de la restitution* of works of art. The simple answer is that it is complex. There is no straightforward answer on this, because the countries involved are so complex, and the different colonial histories are so complex. You can take it down to individual museums, individual collectors, individual works of art and the contrasts are pretty stark. Take the AfricaMuseum in Tervuren, which essentially finds its origins in one colony, i.e. Congo, as diverse and as extremely large as Congo is. Compare this to the British Museum with the Elgin Marbles for example. One thing that comes from a quasi colonial situation, a situation arguably of a kind of British dominance, to all kinds of different artefacts in the British Museum, to the Musée d'Orsay, to Italy's restitution of the Axum Obelisk to Ethiopia,... I mean, it is an enormously complex question. It's not black-and-white. It's not cut-and-dried.

So, it is hard to give a short answer to the question of restitution for different former colonial powers. I want to illustrate this complexity a little bit more with the world-famous museum Prado in Madrid. Some of the greatest works of art in the Prado come from the Low Countries, the Netherlands and Belgium, because of the Spanish domination in the Low Countries. Should the Prado return these works? Should Spain engage in some kind of restitution to Belgium and the Netherlands for those works of art? The range of instances, of requests of restitution, really is huge.

The final question I would like to address is the interesting question of *l'espace public et la décolonisation dans l'espace public*. I agree with the person who posed the question that colonial monuments in Belgium, for example the monument *La force publique* in Schaarbeek, have become sites of mobilization. They have become sites where in particular members of the Congolese diaspora can gather to make claims, to build community, to remember the past, to alter the public perceptions of the past. To decolonize one of those monuments or sites is an extraordinarily complex question.

Putting up plaques that explain the context is one approach that some people or communities have taken with some success. Not as an historian, but speaking as an individual person, I don't have a big

problem, though, if communities decide to take down certain monuments. I know there is often said that there is this risk of erasing history if you do so. If you take down a monument, you can erase history. I have an undergraduate degree, a master's degree, and a PhD in history. So, I studied history for many, many years, but none of my teachers took me outside somewhere to a statue to learn about history. Not to say that statues don't convey history, or that the only place you get history is in a classroom, or from a book, but I mean that the argument that you are erasing history by taking down statues is slightly overblown.

I don't have a problem with letting local communities decide. There are some monuments, for example in Belgium, to colonial figures who did reprehensible things and if the community were to decide that 'we no longer want to honour this person by having his statue in public', statues can be taken down. They are taken down all the time for all kinds of motivations. I don't think that this is something that should be addressed lightly. I'm not an absolutist, I don't think that statues, once they are put up, have to remain a permanent part of the landscape and that you are *always* risking a terrible loss by taking one down.

Thank you again for your time. I really appreciate it.

Ludo De Witte: Ik heb twee punten voor de heer Ravyts. De grondstoffenroof door het grootbedrijf, pensioenfondsen en een aantal staten zoals de Golfstaten gebeurt ook door China. Ik ben hier niet om het regime in China te verdedigen. Dat ga ik ook niet doen. Maar laten we vooral niet vergeten dat China als een doorgeefluik functioneert voor het afwerken van producten die uiteindelijk naar de laatkapitalistische metropolen gaan. Als men kijkt naar de koolstofschuld van landen als China en men deze vergelijkt met die van de laatkapitalistische landen, dan ziet men een enorme kloof tussen beide.

Wat het tweede punt betreft, kiest men inderdaad een historisch onderwerp voor onderzoek, op basis van persoonlijke elementen. Die zijn erg subjectief. Er kan een ideologische overtuiging achter zitten. Dat is bij mij zeker het geval. Ik heb een progressieve instelling. Maar er is volgens mij een interessantere vraag. Dat is niet de vraag waarom ik vier boeken heb geschreven over dekolonisatie, wat naar mijn gevoel evident is. Het is immers een cruciale periode die ons veel leert, zowel over het kolonialisme als over de post-kolonie. Ze leert ons ook veel over een bepaalde elite in België, die op dat moment voor het eerst in de geschiedenis dacht dat hun fundamentele belangen in gevaar

waren. Dat was ook het geval tijdens de twee wereldoorlogen, maar toen werd het apparaat onder de voet gelopen door de Duitse bezetter. Dan bekijkt men met welke middelen er werd gereageerd, zoals militaire interventie, corruptie, moord, enzovoort. Er zijn dus goede redenen aan te voeren om dit dossier van naderbij te bekijken.

In dat verband lijkt het mij belangrijker om te vragen hoe het komt dat de academische wereld die dossiers nooit aangeraakt heeft. We wisten sinds 1974, uit de memoires van kolonel Van de Walle, eerste gezant van de Belgische regering, dat de Belgische regering Lumumba dood wilde. Het heeft 25 jaar geduurd, tot de publicatie van mijn boek, voor het dossier op tafel gekomen is.

Hoe komt het dat de hoogste ambtenaar van het voogdijgebied, 35 jaar geleden, in 1987, duidelijk zegt dat de voogdij van Burundi de opposanten in Burundi duidelijk gemaakt heeft dat men Rwagasore dood wilde en men in dat geval deze mensen in bescherming zou nemen? In zijn memoires zegt hij: "*le nier me paraît déraisonnable.*" Vijfendertig jaar lang hebben de academici dat dossier nooit bekeken. Men kan nog verder gaan. Gedurende 125 jaar hebben academici nooit een fundamentele systeemkritiek uitgewerkt over de kolonisatie, tot ongeveer 2010. Dat is in het algemeen zo, hoewel er natuurlijk uitzonderingen zijn.

Alle baanbrekende werken kwamen bijvoorbeeld van de Brits-Ierse diplomaat Casement, van magistraat Edmond Janssens, van een gepensioneerd diplomaat, Jules Marchal, die zeer kolonialistisch was en zelf nog de *chicote* heeft gebruikt in Congo en op een bepaald moment als ambassadeur in Ghana moest lezen dat er miljoenen mensen waren gestorven in Congo onder Leopold II. Hij was zeer verontwaardigd en vroeg aan het hoofdbestuur elementen om die beschuldigingen te weerleggen. Die elementen zijn er nooit gekomen. Die man is na zijn pensionering met zijn diplomatieke paspoort elke dag research gaan verrichten in de archieven van Buitenlandse Zaken, tot aan zijn dood. Dat heeft geleid tot een hele reeks boeken waarin de misdaden van het kolonialisme staan opgelijst.

Ik kan zo nog doorgaan. Er is de leraar, Daniël Vangroenweghe die het dossier van rood rubber op tafel heeft gelegd. De journalist Michel Bouffieux heeft nog niet zo lang geleden ook een dossier op tafel gelegd. Dan zijn er nog mijn vier boeken over de dekolonisatie.

Wat mij ongerust maakt, is het feit dat al die mensen geen plaats krijgen in het rapport van de

experts. Er wordt wel verwezen naar iets van Michel Bouffioux, maar hij wordt enkel vermeld als "een journalist". Hij krijgt geen naam.

Wat de dekolonisatie betreft, steunen mijn vier boeken op vijftieng jaar archiefonderzoek. Maar daarover wordt met geen woord gesproken. De enige twee boeken waar men naar verwijst, zijn een totaal gedateerd boek van Vanderlinden uit het begin van de jaren 80, en een boek van Zana Etambala, *De teloorgang van de modelkolonie*. Dat boek steunt op geen enkel archiefonderzoek, maar op twee documenten van twee uiterst rechtse figuren, waaronder Jean Militis, bekend bij wie de geschiedenis van extreemrechts in België kent. Dat is dus totaal onwetenschappelijk.

Ik wil hier dus een oproep doen aan de nieuwe generatie van academici die ondertussen de systeemkritiek van het kolonialisme aandurven. Dat is gecodificeerd in het expertenrapport en in het boek *Koloniaal Congo Een geschiedenis in vragen*. De bedoeling is om het stilzwijgen van hun voorgangers onder ogen te zien en de moed op te vatten om nu een stap verder te gaan en nu ook het probleem van de dekolonisatie en de postkoloniale jaren te durven aanpakken. Dat is mijn oproep.

In dat verband kom ik nu tot de vragen van de heer Defossé. *Est-ce qu'il faut une commission spéciale Rwagasore?*

U heeft nu een zeer hete aardappel toegeschoven gekregen.

Men kan de moord op Lumumba en de omslag naar de dictatuur van Mobutu nog afschuiven op een periode van na de onafhankelijkheid, maar voor Rwagasore is dat onmogelijk. Hij is vermoord anderhalf jaar voor de onafhankelijkheid. Hetzelfde geldt trouwens voor de stichting van de etnodictatuur in Rwanda.

Daar zit men dus met een probleem. Ik breng het in verband met een andere vraag, met name of Rwagasore nog weegt op de relaties tussen België en Burundi. Dat weegt inderdaad enorm. Ik zou zelfs durven zeggen dat het politieke belang en het ideologische belang van Rwagasore voor Burundi nog veel groter is dan dat van Lumumba voor Congo, precies omwille van de geschiedenis en het feit dat het ideaal van Rwagasore, met name evolueren naar een verzoening tussen Hutu en Tutsi verscheurd is geworden in de periode voor de onafhankelijkheid. Dat heeft zich nadien vertaald in massamoorden van genocidale omvang.

Een extra argument is dat heel Afrika nu de

bewijzen in handen heeft van de moord op Rwagasore. Over de moord op Lumumba kan men nog discussiëren. Als de minister van Afrikaanse zaken Lumumba uitlevert aan zijn doodsvijanden in Katanga, en deze doodsvijanden, waaronder de Belgen die daar de plak zwaaien, zeggen dat ze hem niet willen omdat ze ervan overtuigd zijn dat ze een prijs zullen betalen voor wat er gaat gebeuren, dan kan men nog in vraag stellen of men hem eigenlijk wel dood wilde. Dat is ook voor een deel de argumentatie van de experts van de Lumumbacommissie.

Maar voor Rwagasore ben ik het niet die zeg dat de Belgische overheid achter de moord op hem zit. Het is de procureur des Konings van Brussel, Raymond Charles, die dat zegt. Ik weet niet hoe men dit gaat oplossen. Ik weet dat men in Burundi bezig is met een comité dat gericht is op *réconciliation* en *vérité*. Het Burundese regime legt op geregelde tijdstippen het dossier van de moord op Rwagasore opnieuw op tafel.

In het jaar 2000 is er een poging in Arusha om de regionale oorlog te stoppen. Daar onderhandelen zes staatshoofden onder leiding van Nelson Mandela. In het voorontwerp van de tekst staat dat België achter de moord op Rwagasore zit. Louis Michel is op dat moment onmiddellijk naar ginder gegaan en heeft de steun gekregen van een academicus, Filip Reyntjens die bevestigt dat België er niets mee te maken heeft. Uiteindelijk heeft Nelson Mandela door het protest van Louis Michel die passage uit het dossier gehaald. Maar dit probleem komt voortdurend terug.

In 1972 zijn er massamoorden en nadien een beginnende genocide op Hutu. België formuleert een kritiek op de mensenrechtensituatie in Burundi, waarop Burundi reageert met een witboek. Daarin wordt gezegd dat de Belgische resident Régnier achter de moord op Rwagasore zit en dat België geen lessen te geven heeft. Dat element wordt voortdurend uitgespeeld. In 2018 heeft de Burundese regering België er officieel van beschuldigd verantwoordelijk te zijn voor de moord op Rwagasore. Men heeft een onderzoek beloofd. Dat onderzoek is er nooit gekomen. Dat zal er ook nooit komen, volgens mij.

Ik heb u voorbeelden gegeven. De opeenvolgende Burundese regimes gebruiken de dreiging met onthullingen over de Belgische rol in de moord op Rwagasore om België ertoe te dwingen te zwijgen over de mensenrechtensituatie in het land. Die moord is dus een soort etterende wonde die al decennialang aansleept. Ik kan me alleen maar aansluiten bij wat erediplomaat Johan Swinnen in 2021 heeft gezegd. Hij is de enige diplomaat die in

voogdijgebieden van de drie ex-kolonies actief is geweest. Hij vraagt zich af waarom we huiverachtig zouden moeten staan tegenover een kritische bevraging van de Belgische attitude ten overstaan van de etnische context in Rwanda en Burundi of rond een eventuele Belgische betrokkenheid bij de moord op prins Rwagasore van Burundi.

Ik laat het aan de wijsheid van de commissie over om een antwoord te bedenken.

Er kwam ook een vraag over de breuk tussen het koloniale en het postkoloniale. Dat is trouwens een van de grote fouten van de Lumumbacommissie geweest. Op dat punt deel ik volledig het standpunt van professor Jean Omasombo. Het is volledig fout om te zeggen dat deze crisis begonnen is na de onafhankelijkheid. Gedurende een hele tijd hebben analisten gezegd dat een en ander begonnen is met de speech van Lumumba op 30 juni 1960. Maar als men de archieven bekijkt en de telegrammen van de Britse ambassadeur, van de Amerikanen, naar de kabinetszittingen van de Belgische regering, dan ging men ervan uit dat alles wel zou koelen zonder te blazen en dat het allemaal zo erg niet was.

Het is ook niet gebeurd bij de miterij van het Congolese leger, zoals de Lumumbacommissie zegt. Ik heb voldoende aangetoond dat de miterij opgevangen is door de afrikanisering van het leger en voor een herstel van de rust heeft gezorgd.

Maar het grote punt was dat de integrale overdracht van het koloniale leger aan de Congolese regering in de periode voor de onafhankelijkheid, de sleutel in handen van België was om een neokoloniaal regime te vestigen. Alle officieren waren immers blank, Belgisch, monarchistisch en zeer conservatief. Er waren uitspraken van politiek verantwoordelijken die zeiden dat de toekomst van Congo dankzij dit leger verzekerd was, daarmee doelend op hun eigen toekomst in Congo.

Naar mijn gevoel kan men onmogelijk de gebeurtenissen na de onafhankelijkheid helemaal begrijpen, als men de gebeurtenissen van voor de onafhankelijkheid niet begrijpt. Als we alleen nog maar kijken naar de beraadslagingen van d'Aspremont-Lynden, de *têtes pensantes* van premier Eyskens, met Robiliart van de Union Minière, met (...) van het Solvay Instituut, met Pirenne die een zeer zware invloed had op Koning Boudewijn, en zien wat zij allemaal voorstelden. Bij de nakende verkiezingen werd gezegd: "*L'homme à éliminer est Lumumba.*"

Op dat moment dachten ze dat ze die eliminatie

nog politiek zouden kunnen regelen. Het idee om hem fysiek te elimineren is pas veel later gekomen, na de onafhankelijkheid.

Tweede voorbeeld: de overdracht van de aandelen van Congo in de Union Minière aan de Congolese regering moet geblokkeerd worden.

Het derde voorbeeld staat letterlijk in het plan: "Om Katanga voor te bereiden om de centrale spil te worden waarrond misschien eens een eenheid van Congo zal moeten worden heropgebouwd, moeten er maatregelen worden genomen." Dat zal uiteindelijk ook gebeuren.

Er kwam ook een vraag hoe het zat met de secessie. Wel, kort voor de onafhankelijkheid, op het moment dat Lumumba – tegen alle verwachtingen en tegen alle sabotagepogingen in – erin geslaagd was een regering te vormen, wijzigde het Belgisch Parlement eenzijdig de Congolese Grondwet. Daardoor kon de antilumbist Tshombe een provinciale regering vormen in Katanga. Daar in Katanga zaten immers de kolonels van de Union Minière. Daar was de koloniale lobby bijzonder sterk, en die was van plan het laken naar zich toe te trekken. Dat is er na de onafhankelijkheid gebeurd. De militaire interventie is er officieel gekomen om humanitaire redenen. Doorgaans gebeuren dat soort militaire operaties op dat soort gronden, er waren humanitaire redenen, maar de rust was hersteld! De onlusten vonden duizenden kilometers verder plaats, in het westen van het land, niet in het oosten! Toch intervenieerde men in het oosten. Waarom? Omdat daar de Belgische officieren hadden gezegd: "Wij gaan vechten tegen de afrikanisering van het Congolese leger." Daar grijpt men dus in, en 24 uur later roept men de secessie van Katanga uit.

Het is dus absoluut essentieel om de gebeurtenissen na de onafhankelijkheid te begrijpen, om de draagwijdte van de beslissingen en de traktaties van vóór de onafhankelijkheid te begrijpen, en omgekeerd. Volgens mij is de kunstmatige opdeling in vóór en na de onafhankelijkheid, die radicale cesuur, geen correcte interpretatie van de feiten.

Kurt Ravyts (VB): Ik dank u voor alle antwoorden. Ik herhaal nogmaals dat ik nooit heb gezegd dat mijn pleidooi voor comparatieve studies te maken zou hebben met een hitparade van daar was het beter of daar was het slechter. Totaal niet. Ik verwijs gewoon naar de jaren '50, toen er een beginnend systeem van voortgezet onderwijs voor Congolezen werd ontwikkeld en ik vraag hoe dat was in de Britse of Franse kolonies vlak voor hun onafhankelijkheid. Is dat een ideologisch gekleurde

vraag? Nee, dat is een puur wetenschappelijke vraag, die ook niets te maken heeft met lijstjes van zoveel ambtenaren in het Britse rijk, zoveel ambtenaren in het Franse rijk enzovoort. Het is dus een puur wetenschappelijke vraag.

Mijnheer De Witte, ik ga een beetje stout zijn, maar niet tegen u. Bij de regeling van de werkzaamheden stelde ik op een bepaald moment voor om ook niet-academici, zoals journalisten, hier nauwer bij te betrekken. Men heeft dat geweigerd. Men heeft het geweigerd vanuit één fractie, hier trouwens nog aanwezig, zeggend dat men alleen mensen uit de academische wereld wilde als expert. Toen ik vervolgens vroeg hoe het met de heer De Witte zat, iemand die niet doctoreerde en dus geen professor doctor is, hoe verdienstelijk en baanbrekend zijn werk ook is, gaf men toe dat de redenering niet klopte. Vervolgens werd er een consensus gevonden: we zouden een niet-academicus schriftelijk bevragen.

Volgens mij ligt de waarheid een beetje moeilijk maar ik hield er toch aan u dat even toe te vertrouwen.

Nathalie Gilson (MR): Monsieur le président, Mme Lauro m'avait dit que c'est son collègue M. Henriot qui me répondrait à la question sur l'instrumentalisation éventuelle. Vu votre réponse, je vous confirme que moi non plus, je n'adhère pas et je condamne le fascisme et le nazisme. Par ailleurs, mes questions ne visaient pas à faire la propagande du colonialisme. J'imagine qu'en votre qualité d'historien, vous savez bien que les libéraux se sont opposés au colonialisme.

Je vous remercie.

Le **président**: Je propose de clôturer notre réunion ici. Je remercie tous les intervenants et les experts pour leurs réponses et pour leur disponibilité. Il est effectivement assez tard. Les débats ont par moment été un peu plus vifs que d'habitude mais parfois, c'est du choc que jaillit la lumière.

La réunion publique de commission est levée à 18 h 35.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 18:35 uur.